

L'INPI a détecté une pièce justificative
et a procédé à son retrait dans le document.

TRAITÉ DE FUSION

ENTRE LES SOUSSIGNÉES :

1. La société CLOS DES REBOUSSIERS, société par actions simplifiée au capital de 326 700 euros, dont le siège social est LE SAUZET, 34270 CAZEVIEILLE, immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de Montpellier sous le numéro 791 670 599, représentée par sa Présidente, la société JPG DEVELOPPEMENT, elle-même représentée par M. Jean-Pierre GIRARD, son dirigeant

Ci-après dénommée "la société absorbante",

D'UNE PART,

ET :

2. La société JPG DEVELOPPEMENT, société à responsabilité limitée, au capital de 609 100 euros, dont le siège social est LIEU DIT LE SAUZET, 11 RUE DU PIC SAINT LOUP, 34270 CAZEVIEILLE, immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de Montpellier sous le numéro 499 372 738, représentée par son Gérant, M. Jean-Pierre GIRARD, dûment habilité aux fins des présentes en vertu d'une délibération de l'Assemblée Générale Ordinaire des associés en date du 23 mai 2025,

Ci-après dénommée "la société absorbée",

D'AUTRE PART,

Préalablement à la convention de fusion faisant l'objet du présent acte, il a été exposé ce qui suit :

I - Caractéristiques des sociétés

1/ La société CLOS DES REBOUSSIERS est une société par actions simplifiée qui a pour objet, tel qu'indiqué au Registre du commerce et des sociétés :

« l'exercice d'activités viti-vinicoles en particulier et agricoles en général, soit directement, soit par voie de fermage, de métayage ou de mise à disposition de la société des biens dont les associés sont locataires ou selon toutes autres modalités. Le tout s'appliquant plus particulièrement à la culture de terres agricoles ou vignobles, la production de raisons, la vinification, l'élevage, le conditionnement et la vente, conformément aux usages agricoles du vin produit sur l'exploitation ».

La durée de la Société est de 99 ans et ce, à compter du 3 avril 2013.

Le capital social de la société CLOS DES REBOUSSIERS s'élève actuellement à 326 700 euros. Il est réparti en 32 670 de 10 euros de nominal chacune, intégralement libérées. Les actions sont entièrement détenues la société JPG DEVELOPPEMENT.

2/ La société JPG DEVELOPPEMENT est une société à responsabilité limitée qui a pour objet, tel qu'indiqué au Registre du commerce et des sociétés :

*« - la prise, sous toutes ses formes, de tous intérêts et participations par tous moyens dans toutes sociétés ou entreprises françaises et étrangères ;
- la réalisation de toutes prestations de services de quelque nature que ce soit, aux entreprises ou sociétés et notamment celles dans lesquelles elle détient des participations en capital (...). »*

La durée de la Société est de 99 ans et ce, à compter du 9 août 2007.

Le capital social de la société JPG DEVELOPPEMENT s'élève actuellement à 609 100 euros. Il est réparti en 12 182 parts sociales de 50 euros de nominal chacune, intégralement libérées. Le capital social de la société JPG DEVELOPPEMENT est détenu par Monsieur Jean-Pierre GIRARD à hauteur de 11 550 parts sociales et par la société JPG INVEST à hauteur de 632 parts sociales.

La société JPG DEVELOPPEMENT n'a pas émis de parts bénéficiaires ou privilégiées.

3/ La société CLOS DES REBOUSSIERS ne détient aucune participation dans le capital de la société JPG DEVELOPPEMENT.

4/ Les sociétés JPG DEVELOPPEMENT et CLOS DES REBOUSSIERS n'ont aucun dirigeant commun.

II - Motifs et buts de la fusion

Afin de simplifier l'organigramme du groupe et faciliter ainsi la transmission de l'activité opérationnelle, il a été envisagé de fusionner les sociétés CLOS DES REBOUSSIERS et JPG DEVELOPPEMENT

Il a été décidé que la société CLOS DES REBOUSSIERS absorbe la société JPG DEVELOPPEMENT. Ce choix du sens de la fusion est guidé par le fait que contrairement à la société CLOS DES REBOUSSIERS qui conduit l'activité opérationnelle, la société JPG DEVELOPPEMENT est une société holding, son absorption n'entraînera donc que peu de conséquences opérationnelles.

III - Comptes servant de base à la fusion

Les termes et conditions du présent traité de fusion ont été établis par les deux sociétés soussignées, sur la base de leurs comptes arrêtés au 31 mars 2025 s'agissant de la société absorbée, et au 31 décembre 2024 s'agissant de la société absorbante, date de clôture du dernier exercice social de chacune des sociétés intéressées, et régulièrement approuvés.

Les documents comptables de chacune des sociétés soussignées figurent en **Annexes 1 et 2**.

IV - Méthodes d'évaluation

Les sociétés participant à la fusion étant sous contrôle commun, les éléments d'actif et de passif apporté par la société absorbée sont évalués, conformément aux dispositions des articles 710-1 et suivants du Plan comptable général, à leur valeur nette comptable au 31 mars 2025 s'agissant de la société absorbée et au 31 décembre 2024 s'agissant de la société absorbante.

Les méthodes d'évaluation utilisées pour la détermination de la parité d'échange entre les titres des sociétés absorbante et absorbée et la rémunération octroyée à la Société absorbée sont exposées en **Annexe 3** aux présentes.

Cette évaluation n'entraîne aucune conséquence défavorable à l'égard de quiconque.

V - Commissaire à la fusion

Les associés de la société JPG DEVELOPPEMENT, par décision en date du 28 février 2025, et l'associé unique de la société CLOS DES REBOUSSIERS, par décision en date du 28 février 2025, ont écarté à l'unanimité, l'intervention d'un commissaire à la fusion, conformément aux dispositions de l'article L. 236-10 du Code de commerce.

Les associés de la société JPG DEVELOPPEMENT, par décision en date du 28 février 2025, et l'associé unique de la société CLOS DES REBOUSSIERS, par décision en date du 28 février 2025, ont désigné à l'unanimité, la société SBG AUDIT, prise en la personne de M. Sébastien BEAUGRAND, en qualité de Commissaire aux apports, avec pour mission d'apprécier sous sa responsabilité la valeur des apports en nature devant être effectués par la société JPG DEVELOPPEMENT à la société CLOS DES REBOUSSIERS et d'établir à cet effet le rapport prévu à l'article L. 225-147 du Code de commerce.

CECI EXPOSÉ, LES PARTIES ONT ÉTABLI DE LA MANIÈRE SUIVANTE LE PROJET DE LEUR FUSION

CHAPITRE II : Apport-fusion

I - Dispositions préalables

La société JPG DEVELOPPEMENT apporte, sous les garanties ordinaires de fait et droit en la matière, et sous les conditions suspensives ci-après exprimées, à la société CLOS DES REBOUSSIERS, l'ensemble des biens, droits et obligations, actifs et passifs, sans exception ni réserve, qui constitueront son patrimoine à la date de réalisation de la présente fusion.

Il est précisé que l'énumération ci-après n'a qu'un caractère indicatif et non limitatif, le patrimoine de la société JPG DEVELOPPEMENT devant être dévolu à la société CLOS DES REBOUSSIERS dans l'état où il se trouvera à la date de réalisation définitive de l'opération.

La « **Date de réalisation de la fusion** » est définie au premier alinéa de la section VII.

II - Apport de la société JPG DEVELOPPEMENT

A) Actif apporté, selon consistance au 31 mars 2025 (en euros)

Éléments corporels	
Mat. De bureau et informatique	1 650
Mobilier	3 767
Éléments financiers	
Titres de participation JPG INVEST	200
Participations ASS MAHB	65 000
Titres Clos des Reboussiers	1 112 619
Créances	2 464 027
Disponibilités	5 073
Montant de l'actif net apporté	3 652 336

B) Passif pris en charge, selon consistance au 31 mars 2025 (en euros)

Emprunt et dettes financières	
C/C JPG INVEST	3 205 811
C/C Jean-Pierre GIRARD	4 648
Dettes fournisseurs	1 919
Dettes fiscales et sociales	36
Montant du passif apporté	3 212 414

C) Actif net apporté

Les éléments d'actifs étant évalués au 31 mars 2025 à 3 652 336 euros et le passif pris en charge à la même date s'élevant à 3 212 414 euros, l'actif net apporté par la société JPG DEVELOPPEMENT à la société CLOS DES REBOUSSIERS s'élève donc à 439 922 euros, dans sa consistance au 31 mars 2025.

Il est rappelé que l'énumération ci-dessus, qui rend compte de l'actif net apporté dans sa substance au 31 mars 2025, n'a qu'un caractère indicatif et non limitatif, l'intégralité du patrimoine de la société

JPG DEVELOPPEMENT devant être dévolu à la société CLOS DES REBOUSSIERS dans l'état où il se trouvera à la Date de réalisation de la fusion.

III - Détermination du rapport d'échange

La parité de fusion a été déterminée par référence aux valorisations respectives des sociétés JPG DEVELOPPEMENT et CLOS DES REBOUSSIERS, telles qu'énoncées au IV de l'exposé liminaire ci-dessus.

Il ressort de cette évaluation que :

- la valeur d'une part sociale de la société JPG DEVELOPPEMENT s'élève à 38,06 euros ;
- la valeur d'une action de la société CLOS DES REBOUSSIERS s'élève à 34,06 euros.

En conséquence de ces valorisations respectives, les parties conviennent de fixer le rapport d'échange à 10 actions de la société CLOS DES REBOUSSIERS pour 9 parts sociales de la société JPG DEVELOPPEMENT.

IV - Rémunération de l'apport-fusion et prime de fusion

Ainsi qu'il a été dit ci-dessus, l'actif net apporté par la société JPG DEVELOPPEMENT à la société CLOS DES REBOUSSIERS, dans sa substance au 31 mars 2025 s'élève donc à 439 922 euros.

En rémunération de cet apport net, treize mille cinq cent trente-cinq (13 535) actions nouvelles de 10 euros de valeur nominale chacune, entièrement libérées, seraient créées par la société CLOS DES REBOUSSIERS à titre d'augmentation de son capital de cent trente-cinq mille trois cent cinquante euros (135 350 €).

Les treize mille cinq cent trente-cinq (13 535) actions nouvelles seront créées avec jouissance à la Date de réalisation de la fusion et seront entièrement assimilées aux titres déjà existants. Elles seront soumises à toutes les dispositions statutaires de la société absorbante, jouiront des mêmes droits et supporteront les mêmes charges, notamment toute retenue d'impôts, en sorte que tous les titres de même nature, sans distinction, donneront droit au paiement de la même somme nette lors de toute répartition ou de tout remboursement effectué pendant la durée de la Société ou lors de sa liquidation.

La différence entre la valeur nette des biens apportés (439 922 €) et la valeur nominale globale des actions rémunérant cet apport (135 350 €), soit 304 572 euros, constitue une prime de fusion qui sera inscrite au passif du bilan de la société absorbante à un compte intitulé "Prime de fusion" sur lequel porteront les droits des associés anciens et nouveaux de la société absorbante.

Il est précisé qu'il sera proposé à l'assemblée générale extraordinaire de la société CLOS DES REBOUSSIERS appelée à approuver la fusion, d'autoriser le Président à procéder à tout prélèvement sur la prime de fusion en vue :

- d'imputer tout ou partie des frais, droits et honoraires occasionnés par la fusion,
- de reconstituer, au passif de la société CLOS DES REBOUSSIERS des réserves et provisions réglementées,
- de porter la réserve légale au dixième du nouveau capital après fusion,
- d'autoriser l'assemblée générale ordinaire à donner à la prime de fusion ou au solde de celle-ci après les imputations ci-dessus, toutes affectations autres que l'incorporation au capital pour le solde.

Toutefois, la société absorbée étant propriétaire de l'ensemble des actions de la société absorbante, cette dernière recevra, si la fusion se réalise, l'intégralité des actions composant son propre capital.

En conséquence, si la fusion se réalise, la société CLOS DES REBOUSSIERS procédera immédiatement après l'augmentation de capital ci-dessus, à une réduction de capital d'un montant égal à la valeur nominale de 12 650 actions autodétenues par suite de la fusion, lesdites actions étant annulées. Le reliquat, soit 20 020 actions autodétenues, sera annulé dès reconstitution des capitaux propres et en tout état de cause au plus tard dans un délai de deux ans à compter de la Date de réalisation de la fusion.

La différence entre la valeur d'apport desdites actions (soit, 430 859 euros pour 12 650 actions) et le montant de la réduction de capital nécessaire à l'annulation de ces 12 650 actions (soit 126 500 €), différence égale à 304 359 euros s'imputera sur la prime de fusion.

VII - Propriété - Jouissance

La société CLOS DES REBOUSSIERS sera propriétaire et entrera en possession des biens et droits apportés, à titre de fusion, à l'issue de la dernière des assemblées générales appelées à se prononcer sur la fusion (la « **Date de réalisation de la fusion** »).

Conformément aux dispositions du 2°) de l'article L. 236-4 du Code de commerce, la fusion prendra effet à la Date de réalisation de la fusion.

Le représentant de la société JPG DEVELOPPEMENT déclare qu'il continuera, à compter de la date d signature des présentes et jusqu'à la Date de réalisation de la fusion, de gérer la Société selon les mêmes principes que précédemment, mais s'engage à demander l'accord préalable de la société CLOS DES REBOUSSIERS pour tout acte important susceptible d'affecter les biens et droits apportés.

D'une manière générale, la société absorbante sera subrogée purement et simplement, dans tous les droits, actions, obligations et engagements divers de la société absorbée, dans la mesure où ces droits, actions, obligations et engagements se rapportent aux biens faisant l'objet du présent apport.

Les biens apportés sont libres de toutes charges et conditions autres que celles ici rappelées :

I - Énoncé des charges et conditions

A/ La société CLOS DES REBOUSSIERS prendra les biens apportés par la société absorbée dans l'état où ils se trouveront à la Date de réalisation de la fusion, sans pouvoir exercer aucun recours contre la société JPG DEVELOPPEMENT, pour quelque cause que ce soit et notamment pour usure ou mauvais état des installations, du mobilier et des matériels ou outillages apportés, erreur dans la désignation et la contenance des biens, quelle qu'en soit l'importance.

B/ Ainsi qu'il a déjà été dit, les apports de la société absorbée sont consentis et acceptés moyennant la charge pour la société absorbante de payer en l'acquit de la société absorbée, indépendamment de la rémunération sous forme de titres nouveaux de la société absorbante, l'intégralité du passif de la société absorbée, tel qu'énoncé plus haut. D'une manière générale, la société absorbante prendra en charge l'intégralité du passif de la société absorbée, tel que ce passif existera à la Date de réalisation de la fusion.

Il est précisé ici que le montant ci-dessus indiqué du passif de la société JPG DEVELOPPEMENT à la date du 31 mars 2025, donné à titre purement indicatif, ne constitue pas une reconnaissance de dettes au profit de prétendus créanciers qui seront tenus, dans tous les cas, d'établir leurs droits et de justifier de leurs titres.

Enfin, la société CLOS DES REBOUSSIERS prendra à sa charge les passifs qui n'auraient pas été comptabilisés et transmis en vertu du présent acte, ainsi que les passifs, ayant une cause antérieure au 31 mars 2025, mais qui ne se révéleraient qu'après la réalisation définitive de la fusion.

II - Autres charges et conditions

L'absorption est, en outre, faite sous les autres charges et conditions suivantes :

A/ La société absorbante aura tous pouvoirs, dès la réalisation de la fusion, notamment pour intenter ou défendre à toutes actions judiciaires en cours ou nouvelles, au lieu et place de la société absorbée et relatives aux biens apportés, pour donner tous acquiescements à toutes décisions, pour recevoir ou payer toutes sommes dues en suite des sentences ou transactions.

B/ La société CLOS DES REBOUSSIERS supportera et acquittera, à compter de la Date de réalisation de la fusion, les impôts et taxes, primes et cotisations d'assurances, ainsi que toutes charges quelconques, ordinaires ou extraordinaires, grevant ou pouvant grever les biens et droits apportés et celles qui sont ou seront inhérentes à l'exploitation ou à la propriété des biens apportés.

C/ La société CLOS DES REBOUSSIERS exécutera, à compter de la Date de réalisation de la fusion, tous traités, marchés et conventions intervenus avec des tiers et avec le personnel, relativement à l'exploitation des biens apportés, toutes assurances contre l'incendie, les accidents et autres risques et sera subrogée dans tous les droits et obligations en résultant à ses risques et périls, sans recours contre la société absorbée.

D/ Elle se conformera aux lois, décrets, arrêtés, règlements et usages concernant les exploitations de la nature de celle dont font partie les biens apportés et fera son affaire personnelle de toutes autorisations qui pourraient être nécessaires, le tout à ses risques et périls.

E/ La société CLOS DES REBOUSSIERS sera subrogée, à compter de la Date de réalisation de la fusion, dans le bénéfice et la charge de tous contrats, traités, conventions, marchés de toute nature liant valablement la société absorbée à tout tiers pour l'exploitation de son activité ainsi que dans le bénéfice ou la charge de toutes autorisations administratives qui auraient été consenties à la société JPG DEVELOPPEMENT.

Elle fera son affaire personnelle de l'obtention de l'agrément par tous tiers à cette subrogation, la société JPG DEVELOPPEMENT s'engageant, pour sa part, à entreprendre, chaque fois que cela sera nécessaire, les démarches en vue du transfert de ces contrats.

F/ La société CLOS DES REBOUSSIERS s'engage à informer la société JPG DEVELOPPEMENT de toute modification importante de l'actif et du passif de la société CLOS DES REBOUSSIERS intervenue entre la date des présentes et la Date de réalisation de la fusion.

III - Engagements de la société absorbée

La société JPG DEVELOPPEMENT prend les engagements ci-après :

A/ La société absorbée s'oblige jusqu'à la Date de réalisation de la fusion, à poursuivre l'exploitation de son activité, avec les mêmes principes que par le passé, et à ne rien faire, ni laisser faire qui puisse avoir pour conséquence d'entraîner sa dépréciation.

De plus, jusqu'à la réalisation définitive de la fusion, la société JPG DEVELOPPEMENT s'oblige à n'effectuer aucun acte de disposition du patrimoine social de ladite société sur des biens, objets du présent apport, en dehors des opérations sociales courantes, sans accord de la société absorbante, et à ne contracter aucun emprunt exceptionnel sans le même accord, de manière à ne pas affecter les valeurs conventionnelles de l'apport sur le fondement desquelles ont été établies les bases financières de l'opération projetée.

B/ Elle s'oblige à fournir à la société CLOS DES REBOUSSIERS, tous les renseignements dont cette dernière pourrait avoir besoin, à lui donner toutes signatures et à lui apporter tous concours utiles pour lui assurer vis-à-vis de quiconque la transmission des biens et droits compris dans les apports et l'entier effet des présentes conventions.

Elle devra, notamment, à première réquisition de la société CLOS DES REBOUSSIERS, faire établir tous actes complémentaires, réitératifs ou confirmatifs des présents apports et fournir toutes justifications et signatures qui pourraient être nécessaires ultérieurement.

C/ Au cas où la transmission de certains contrats ou de certains biens serait subordonnée à l'accord ou à l'agrément d'un cocontractant ou d'un tiers quelconque, le représentant de la société JPG DEVELOPPEMENT sollicitera en temps utile les accords ou décisions d'agrément nécessaires, et en justifiera à la société CLOS DES REBOUSSIERS dans les meilleurs délais avant la réalisation de la fusion.

D/ La société JPG DEVELOPPEMENT s'oblige à remettre et à livrer à la société CLOS DES REBOUSSIERS aussitôt après la réalisation définitive des présents apports, tous les biens et droits ci-dessus apportés, ainsi que tous titres et documents de toute nature s'y rapportant.

CHAPITRE IV : Conditions suspensives

En conséquence, la présente fusion est soumise aux conditions suspensives suivantes :

- Approbation par l'Assemblée Générale Extraordinaire de la société absorbée du présent projet de fusion absorption de la société JPG DEVELOPPEMENT par la société CLOS DES REBOUSSIERS, du traité de fusion correspondant, de la dissolution sans liquidation de la société absorbée et de la transmission universelle de son patrimoine à la société absorbante ;

- Approbation de la fusion par l'Assemblée Générale Extraordinaire de la société CLOS DES REBOUSSIERS, de l'augmentation de capital en résultant et de la réduction de capital résultant de l'annulation de 12 650 actions autodétenues.

La réalisation de ces conditions suspensives sera suffisamment établie, vis-à-vis de quiconque, par la remise de copies ou d'extraits certifiés conformes du procès-verbal des Assemblées Générales.

La constatation matérielle de la réalisation définitive de la présente fusion pourra avoir lieu par tous autres moyens appropriés.

Faute de réalisation des conditions ci-dessus, le 30 septembre 2025 au plus tard, les présentes seront, sauf prorogation de ce délai d'un commun accord entre les parties, considérées comme caduques, sans qu'il soit besoin d'accomplir aucune formalité de quelque nature que ce soit et sans indemnité d'aucune part.

La société JPG DEVELOPPEMENT se trouvera dissoute de plein droit par le seul fait et à compter de la Date de réalisation de la fusion.

Il ne sera procédé à aucune opération de liquidation du fait de la transmission à la société CLOS DES REBOUSSIERS de la totalité de l'actif et du passif de la société JPG DEVELOPPEMENT.

1) Déclarations générales de la société absorbée

Monsieur Jean-Pierre GIRARD, ès-qualités, déclare :

- Que la société JPG DEVELOPPEMENT n'est pas et n'a jamais été en état de cessation des paiements, en situation de redressement ou de liquidation judiciaires, ne fait l'objet d'aucune procédure de sauvegarde et qu'elle a, de manière générale, la pleine capacité de disposer de ses droits et biens ;
- Qu'elle n'est actuellement, ni susceptible d'être ultérieurement, l'objet d'aucune poursuite pouvant entraver ou interdire l'exercice de son activité ;
- Qu'elle a obtenu toutes les autorisations contractuelles, administratives ou autres qui pourraient être nécessaires pour assurer valablement la transmission des biens apportés, y compris le consentement des bailleurs de locaux loués si celui-ci s'avérait nécessaire ;
- Que les créances et valeurs mobilières apportées, notamment les titres de participation, sont de libre disposition ; qu'elles ne sont grevées d'aucun nantissement ; que les procédures d'agrément préalable auxquelles pourrait être subordonnée leur transmission à la société CLOS DES REBOUSSIERS ont été régulièrement entreprises ;
- Que son patrimoine n'est menacé d'aucune mesure d'expropriation ;
- Que le matériel et autres ne sont grevés d'aucune inscription de privilège de vendeur ou de nantissement, étant entendu que, si une telle inscription se révélait du chef de la société absorbée, cette dernière devrait immédiatement en rapporter mainlevée et certificat de radiation à ses frais ;
- Qu'elle ne détient aucun immeuble ni droit immobilier ;
- Que tous les livres de comptabilité qui se réfèrent auxdites années ont fait l'objet d'un inventaire par les parties qui les ont visés ;
- Que la société JPG DEVELOPPEMENT s'oblige à remettre et à livrer à la société CLOS DES REBOUSSIERS, aussitôt après la réalisation définitive de la présente fusion, les livres, documents et pièces comptables inventoriés.

2) Déclarations générales de la société absorbante

La société JPG DEVELOPPEMENT, elle-même représentée par M. Jean-Pierre GIRARD, ès-qualités, déclare :

- Que la société CLOS DES REBOUSSIERS n'est pas et n'a jamais été en état de cessation des paiements, en situation de redressement ou de liquidation judiciaires, ne fait l'objet d'aucune procédure de sauvegarde et qu'elle a, de manière générale, la pleine capacité de disposer de ses droits et biens ;
- Qu'elle a la capacité et a obtenu les autorisations nécessaires de ses organes sociaux compétents pour signer et exécuter le présent traité de fusion ;

- Qu'elle a la capacité et remplit les conditions légales pour exercer l'ensemble des activités de la société absorbée.

Dispositions générales

Les représentants des deux sociétés soussignées obligent celles-ci à se conformer à toutes dispositions légales en vigueur en ce qui concerne les déclarations à faire pour le paiement de l'impôt sur les sociétés et de toutes autres impositions et taxes résultant de la réalisation définitive de la présente fusion, dans le cadre de ce qui sera dit ci-après.

Droits d'enregistrement

La fusion, intervenant entre deux personnes morales passibles de l'impôt sur les sociétés, bénéficiera, de plein droit, des dispositions de l'article 816 du Code général des impôts et le traité de fusion sera enregistré gratuitement.

Impôt sur les sociétés

Les sociétés JPG DEVELOPPEMENT et CLOS DES REBOUSSIERS sont deux personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés en France. Les soussignés, ès-qualités, déclarent soumettre la présente fusion au régime fiscal de faveur prévu à l'article 210 A du Code général des impôts.

A ce titre, la société CLOS DES REBOUSSIERS s'engage expressément à respecter l'ensemble des engagements prévus à l'article 210 A du CGI, et notamment :

- à reprendre à son passif d'une part, les provisions dont l'imposition est différée chez la société absorbée et d'autre part, la réserve spéciale où la société absorbée a porté les plus-values à long terme soumises antérieurement au taux réduit de 10 %, de 15 %, de 18 %, de 19 % ou de 25 % ainsi que la réserve où ont été portées les provisions pour fluctuation des cours en application du sixième alinéa du 5° du 1 de l'article 39 ; (CGI, art. 210 A-3. a.) ;
- à se substituer à la société absorbée pour la réintégration des résultats dont la prise en compte avait été différée pour l'imposition de cette dernière (CGI, art. 210 A-3. b.) ;
- à calculer les plus-values réalisées ultérieurement à l'occasion de la cession des immobilisations non amortissables reçues en apport d'après la valeur qu'avaient ces biens, du point de vue fiscal, dans les écritures de la société absorbée (CGI, art. 210 A-3. c.) ;
- à réintégrer, par parts égales, dans ses bénéfices soumis à l'impôt sur les sociétés dans les délais et conditions fixés à l'article 210 A-3. d. du Code général des impôts, les plus-values dégagées lors de l'apport des biens amortissables. Toutefois, la cession d'un des biens amortissables apportés entraîne l'imposition immédiate de la fraction de la plus-value afférente à ce bien qui n'a pas encore été réintégrée. En contrepartie, les amortissements et les plus-values ultérieurs afférents aux éléments amortissables sont calculés d'après la valeur qui leur a été attribuée lors de l'apport ;
- à inscrire à son bilan les éléments autres que les immobilisations pour la valeur qu'ils avaient, du point de vue fiscal, dans les écritures de la société absorbée ou, à défaut, à comprendre dans ses résultats de l'exercice de la fusion le profit correspondant à la différence entre la nouvelle valeur de ces éléments et la valeur qu'ils avaient, du point de vue fiscal, dans les écritures de la société absorbée (CGI, art. 210 A-3. e.) ;

- l'ensemble des apports étant transmis sur la base de leur valeur nette comptable, à reprendre à son bilan les écritures comptables de la société absorbée relatives aux éléments apportés (valeur d'origine, amortissements, provisions pour dépréciation) et continuer de calculer les dotations aux amortissements à partir de la valeur d'origine qu'avaient les biens dans les écritures de la société absorbée (BOI-IS-FUS-30-20 n° 10).

La société absorbante s'engage par ailleurs à respecter les engagements déclaratifs suivants, pour autant qu'ils trouvent à s'appliquer :

- joindre à sa déclaration annuelle de résultat au titre de l'exercice au cours duquel est réalisée la fusion et, en tant que de besoin, des exercices suivants, un état de suivi des valeurs fiscales visé à l'article 54 septies du Code général des impôts et à l'article 38 quindecies de l'Annexe III du Code général des impôts ;
- tenir, le cas échéant, le registre de suivi des plus-values sur biens non amortissables et dont l'imposition a été reportée, prévu à l'article 54 septies, II du Code général des impôts.

La société absorbée établira dans un délai de quarante-cinq jours suivant la date de réalisation de la fusion, une déclaration de cessation d'activité prévue à l'article 201 du Code général des impôts.

Taxe sur la valeur ajoutée

Les soussignés constatent que la présente opération de fusion constitue la transmission sous forme d'apport à une société d'une universalité totale de biens au sens de l'article 257 bis du Code général des impôts. En conséquence, sont dispensés de TVA les apports de marchandises, de biens mobiliers corporels et incorporels d'investissement, d'immeubles et de terrains à bâtir.

Les sociétés JPG DEVELOPPEMENT et CLOS DES REBOUSSIERs déclareront le montant total hors taxe des actifs transmis sur la ligne "Autres opérations non-imposables" de la déclaration de TVA souscrite au titre de la période au cours de laquelle la fusion est réalisée.

Conformément à l'article 257 bis précité, la société absorbante continuera la personne de la société absorbée et devra, le cas échéant, opérer les régularisations du droit à déduction et les taxations de cessions ou de livraisons à soi-même qui deviendraient exigibles postérieurement à la fusion et qui auraient en principe incombé à la société absorbée si elle avait continué à exploiter.

En outre, la société absorbante continuera la personne de la société absorbée et devra, si elle réalise des opérations dont la base d'imposition est assise sur la marge en application du e du 1 de l'article 266, de l'article 268 ou de l'article 297 A du Code général des impôts, la calculer en retenant au deuxième terme de la différence, le montant qui aurait été celui retenu par la société absorbée si elle avait réalisé l'opération.

La société absorbante déclare qu'elle demandera le transfert du crédit de TVA déductible existant chez la société absorbée, en application de la documentation administrative BOI-TVA-DED-50-20-20 n°130.

La société CLOS DES REBOUSSIERs s'engage à adresser au Service des impôts dont elle dépend une déclaration en double exemplaire faisant référence au présent traité de fusion, dans laquelle elle indiquera le montant du crédit de TVA qui lui sera transféré.

Autres taxes

La société CLOS DES REBOUSSIERS sera subrogée dans les droits et obligations de la société JPG DEVELOPPEMENT au titre de la déclaration et du paiement de toute taxe, cotisation ou impôt restant éventuellement dus par cette dernière au jour de sa dissolution.

Opérations antérieures - Subrogation générale

Le cas échéant, la société absorbante s'engage à reprendre en tant que de besoin, le bénéfice et/ou la charge de tous engagements de nature fiscale relatifs aux éléments d'actifs lui étant transmis dans le cadre de la présente fusion, qui auraient pu être antérieurement souscrits par la société absorbée à l'occasion d'opérations ayant bénéficié d'un régime fiscal de faveur en matière de droits d'enregistrement, d'impôt sur les sociétés ou de taxes sur le chiffre d'affaires, et notamment à l'occasion d'opérations de fusion ou d'apports partiels d'actifs soumises aux dispositions des articles 210 A et 210 B du Code général des impôts.

I - Formalités

La société CLOS DES REBOUSSIERS remplira, dans les délais légaux, toutes formalités légales de publicité et dépôts légaux relatifs aux apports.

Elle fera son affaire personnelle des déclarations et formalités nécessaires auprès de toutes administrations qu'il appartiendra, pour faire mettre à son nom les biens apportés.

Elle remplira, d'une manière générale, toutes formalités nécessaires, en vue de rendre opposable aux tiers la transmission des biens et droits mobiliers à elle apportés.

II - Désistement

Le représentant de la société absorbée déclare désister purement et simplement celle-ci de tous droits de privilège et d'action résolutoire pouvant profiter à ladite société, sur les biens ci-dessus apportés, pour garantir l'exécution des charges et conditions imposées à la société absorbante, aux termes du présent acte.

En conséquence, il dispense expressément de prendre inscription au profit de la société absorbée pour quelque cause que ce soit.

III - Remise de titres

Il sera remis à la société CLOS DES REBOUSSIERS, à la Date de réalisation de la fusion, les originaux des actes constitutifs et modificatifs de la société absorbée, ainsi que les livres de comptabilité, les titres de propriété, les attestations relatives aux valeurs mobilières, la justification de la propriété des parts et tous contrats, archives, pièces ou autres documents relatifs aux biens et droits apportés.

IV - Frais

Tous les frais, droits et honoraires auxquels donne ouverture la fusion, ainsi que tous ceux qui en seront la suite et la conséquence, seront supportés par la société CLOS DES REBOUSSIERS, ainsi que son représentant l'y oblige.

V - Élection de domicile

Pour l'exécution des présentes et leurs suites, les parties font élection de domicile en leurs sièges sociaux respectifs tels que figurant en tête des présentes.

VI - Pouvoirs

Tous pouvoirs sont dès à présent expressément donnés :

- aux soussignés, ès-qualités, représentant les sociétés concernées par la fusion, avec faculté d'agir ensemble ou séparément, à l'effet, s'il y avait lieu, de faire le nécessaire au moyen de tous actes complémentaires ou supplétifs ;

- aux porteurs d'originaux ou d'extraits certifiés conformes des présentes et de toutes pièces constatant la réalisation définitive de la fusion, pour exécuter toutes formalités et faire toutes déclarations, significations, tous dépôts, inscriptions, publications et autres,

- en particulier au cabinet PLMC Avocats, représenté par me Pierre LAFONT, avocat au barreau de MONTPELLIER, y domicilié 255 rue de l'Acropole.

VII - Affirmation de sincérité

Les parties affirment, sous les peines édictées par l'article 1837 du Code général des impôts, que l'acte exprime l'intégralité de la rémunération de l'apport et reconnaissent être informés des sanctions encourues en cas d'inexactitude de cette affirmation.

VIII - Droit applicable

Le présent traité de fusion et les opérations qu'il décrit sont soumis au droit français.

IX - Annexes

Les annexes font partie intégrante du traité de fusion.

Liste des annexes :

Annexe 1 – Comptes clos au 31/12/2024 de la société CLOS DES REBOUSSIERS

Annexe 2 - Comptes clos au 31/03/2025 de la société JPG DEVELOPPEMENT

Annexe 3 - Méthode d'évaluation utilisée pour déterminer la parité d'échange

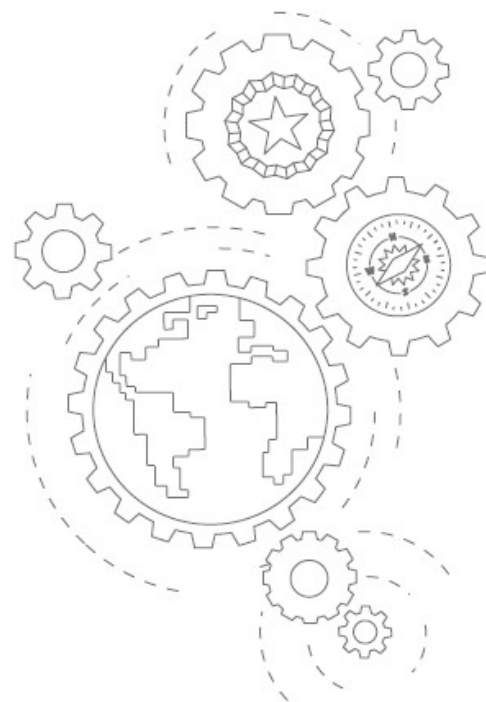
Par signature électronique
En date du

Pour la société CLOS DES REBOUSSIERS
La société JPG DEVELOPPEMENT présidente,
elle-même représentée par son président
M. Jean-Pierre GIRARD

**Pour la société
JPG DEVELOPPEMENT**
Monsieur Jean-Pierre GIRARD, gérant

DocuSigned by:
 Jean-Pierre GIRARD
A0019BE06563494...

DocuSigned by:
 Jean-Pierre GIRARD
A0019BE06563494...



COMPTES ANNUELS

Exercice du 01/01/2024 au 31/12/2024

SAS LE CLOS DES REBOUSSIERS
MAS DE SAUZET

34270 CAZEVIEILLE PIC SAINT LOUP

SIREN : 791670599

Bureau de Montpellier - Pérols

100 avenue Alfred Sauvy
CS 80050
34473 PEROLS CEDEX

 04 99 52 88 40

 sofira@rsmfrance.fr

 www.rsm.global.fr

Bureau de Nîmes

445 Chemin du Mas de Boudan
ARTEPARC – ZAC Georges Besse 2
30000 NIMES

04 66 28 22 00 

nimes@rsmfrance.fr 

www.rsm.global.fr 

Sommaire

Exercice du 01/01/2024 au 31/12/2024

Attestation de présentation des comptes	1
COMPTES ANNUELS	2
Bilan Actif	3
Bilan Passif	4
Détail de l'Actif	5
Détail du Passif	7
Compte de Résultat	8
Détail du Compte de Résultat	10
Soldes Intermédiaires de Gestion	13
Détail des Soldes Intermédiaires	14
BIC - Déclaration 2065 - Impôt sur les Sociétés	17
BIC - Déclaration 2065 Bis- Impôt sur les Sociétés	18
BIC - Déclaration 2065 BisSuite - Impôt sur les Sociétés	19
BIC-RS 2033 A - Bilan	20
BIC-RS 2033 B - Compte de résultat	21
2033B - Divers à réintégrer	22
2033B - Divers à déduire	23
BIC-RS 2033 C - Immobilisations Amortissements	24
BIC-RS 2033 D - Provisions Déficits	25
BIC-RS 2033 E - Valeur ajoutée	26
BIC-RS 2033 F - Composition du capital social /1	27
BIC-RS 2033 G - Filiales et participations /1	28
Déclaration des loyers professionnels / Page 1	29

Attestation de présentation des comptes

En notre qualité d'expert-comptable et conformément aux termes de notre lettre de mission, nous avons effectué une mission de présentation des comptes annuels du comité d'entreprise SAS LE CLOS DES REBOUSSIERS relatifs à l'exercice du 01/01/2024 au 31/12/2024, qui se caractérisent par les données suivantes :

Total du bilan : 3 051 070 euros

Chiffre d'affaires : 222 786 euros

Résultat net comptable : 125 942 euros

Nos diligences ont été réalisées conformément à la norme professionnelle de l'Ordre des experts-comptables applicable à la mission de présentation des comptes qui ne constitue ni un audit ni un examen limité.

Sur la base de nos travaux, nous n'avons pas relevé d'éléments remettant en cause la cohérence et la vraisemblance des comptes annuels pris dans leur ensemble tels qu'ils sont joints à la présente attestation.

COMPTES ANNUELS



Bilan Actif

31/12/2024				31/12/2023
Brut		Amort. et Dépréc.	Net	Net
Capital souscrit non appelé (I)				
ACTIF IMMOBILISE	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES			
	Frais d'établissement			
	Frais de développement			
	Concessions brevets droits similaires			
	Fonds commercial (1)			
	Autres immobilisations incorporelles	4 000		4 000
	Avances et acomptes		4 000	
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES			
	Terrains	697 500	219 029	478 471
	Constructions	808 685	303 590	505 096
	Installations techniques, mat. et outillage indus.	445 119	354 342	90 777
	Autres immobilisations corporelles	589 505	106 728	482 777
	Immobilisations en cours	447 939		447 939
	Avances et acomptes			
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)			
	Participations évaluées selon mise en équival.			
	Autres participations			
	Créances rattachées à des participations			
	Autres titres immobilisés			
	Prêts			
	Autres immobilisations financières			
TOTAL (II)		2 992 748	983 687	2 009 061
ACTIF CIRCULANT	STOCKS ET EN-COURS			
	Matières premières, approvisionnements			2 998
	En-cours de production de biens			
	En-cours de production de services	17 616		17 616
	Produits intermédiaires et finis	842 660		842 660
	Marchandises			
	Avances et Acomptes versés sur commandes	25 101		25 101
	CREANCES (3)			
	Créances clients et comptes rattachés	42 634		42 634
	Autres créances	45 583		45 583
COMPTES DE REGULARISATION	Capital souscrit appelé, non versé			
	VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT			
	DISPONIBILITES	64 992		64 992
	Charges constatées d'avance	3 425		3 425
	TOTAL (III)	1 042 010		1 042 010
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)			
	Primes de remboursement des obligations (V)			
	Ecart de conversion actif (VI)			
	TOTAL ACTIF (I à VI)	4 034 758	983 687	3 051 070
(1) dont droit au bail				
(2) dont immobilisations financières à moins d'un an				
(3) dont créances à plus d'un an				

Bilan Passif

		31/12/2024	31/12/2023
Capitaux Propres	Capital social ou individuel Primes d'émission, de fusion, d'apport ... Ecart de réévaluation	326 700	326 700
	RESERVES		
	Réserve légale		
	Réserves statutaires ou contractuelles		
	Réserves réglementées		
	Autres réserves		
	Report à nouveau	(424 039)	(302 278)
	Résultat de l'exercice	125 942	(121 761)
Autres fonds propres	Subventions d'investissement Provisions réglementées		
	Total des capitaux propres	28 604	(97 339)
Autres fonds propres	Produits des émissions de titres participatifs Avances conditionnées		
	Total des autres fonds propres		
Provisions	Provisions pour risques Provisions pour charges		
	Total des provisions		
DETTES (1)	DETTES FINANCIERES		
	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts dettes auprès des établissements de crédit (2)	518 626	584 597
	Emprunts et dettes financières divers (3)	2 416 168	1 329 575
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
	DETTES D'EXPLOITATION		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	21 017	93 369
	Dettes fiscales et sociales	16 596	15 134
	DETTES DIVERSES		
DETTES (1)	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés Autres dettes	50 060	54 016
	Produits constatés d'avance (1)		
	Total des dettes	3 022 467	2 076 691
	Ecart de conversion passif		
	TOTAL PASSIF	3 051 070	1 979 352
Résultat de l'exercice exprimé en centimes		125 942,19	(121 760,99)
(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an		3 001 463	2 076 691
(2) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP		316	233
(3) Dont emprunts participatifs			

Détail de l'Actif

	01/01/2024 31/12/2024	12 mois	01/01/2023 31/12/2023	12 mois	Variations	%
Capital souscrit non appelé						
TOTAL II - Actif Immobilisé NET	2 009 061	65,8	1 263 978	63,8	745 082	58,9
Autres immobilisations incorporelles	4 000	0,13	4 000	0,20		
DROITS PLANTATION	4 000	0,13	4 000	0,20		
Terrains	478 471	15,6	145 895	7,37	332 576	27,9
PARCELLES SECT C 144 146 148	130 500	4,28	130 500	6,59		
PARCELLES EN TERRE VITICOLE	517 000	16,9	165 000	8,34	352 000	13,3
TERRAIN ASSISE HANGAR	50 000	1,64	50 000	2,53		
AMORTISSEMENT PLANTATIONS	(219 029)	-7,1	(199 605)	10,0	(19 424)	-9,73
Constructions	505 096	16,5	493 598	24,9	11 498	2,33
CONSTRUCTIONS	314 800	10,3	314 800	15,9		
AMENAGEMENTS CONSTRUCTION	325 821	10,6	278 616	14,0	47 206	16,9
CAVEAU DE VENTE	168 064	5,51	168 064	8,49		
AMORTISSEMENT CONSTRUCTIONS	(111 749)	-3,6	(102 211)	-5,1	(9 538)	-9,33
AMORTISSEMENT AMENAGEMENT CONS	(179 401)	-5,8	(158 977)	-8,0	(20 424)	12,8
AMORTISSEMENT CAVEAU VENTE	(12 439)	-0,4	(6 694)	-0,3	(5 745)	85,8
Installations techniques, matériel et outillage	90 777	2,98	119 066	6,02	(28 288)	23,7
MATERIEL ET OUTILLAGE	410 492	13,4	414 382	20,9	(3 890)	-0,94
FUTS ET DEMI MUIDS	23 499	0,77	23 499	1,19		
OEUVRES D'ART	11 128	0,36	11 128	0,56		
AMORTISSEMENT MATERIEL & OUTIL	(323 194)	10,5	(301 604)	15,2	(21 590)	-7,16
AMORTISSEMENT FÂ> TS & DEMI MUI	(22 537)	-0,7	(21 954)	-1,1	(583)	-2,66
AMORTISSEMENT OEUVRE D'ART	(8 611)	-0,2			(8 611)	
AMORTISSEMENT OEUVRE			(1 750)	-0,0	1 750	00,0
AMORTISSEMENT OEUVRE D ART			(4 635)	-0,2	4 635	00,0
Autres immobilisations corporelles	482 777	15,8	501 420	25,3	(18 643)	-3,72
INSTALLATIONS AMENAGEMENTS	87 871	2,88	87 871	4,44		
INSTALLATIONS RUCHES	1 294	0,04	1 294	0,07		
MATERIEL DE TRANSPORT	100 833	3,30	100 833	5,09		
MATERIEL DE BUREAU & INFORMAT	4 905	0,16	4 905	0,25		
PLANTATIONS	394 602	12,9	394 602	19,9		
AMORTISSEMENT INSTALLATIONS AM	(69 538)	-2,2	(62 030)	-3,1	(7 508)	12,1
AMORTISSEMENT INSTALL RUCHES	(1 180)	-0,0	(749)	-0,0	(431)	57,5
AMORTISSEMENT MATERIEL TRANSPO	(32 329)	-1,0	(22 195)	-1,1	(10 134)	45,6
AMORTISSEMENT MATERIEL BUREAU	(3 680)	-0,1	(3 111)	-0,1	(569)	18,3
Immobilisations corporelles en cours	447 939	14,6			447 939	
IMMOBILISATION EN COURS - CAVE	7 845	0,26			7 845	
IMMOBILISATION EN COURS - CAVE	440 094	14,4			440 094	
TOTAL III - Actif Circulant NET	1 042 010	34,1	715 374	36,1	326 636	45,6
Matières premières, approvisionnements			2 998	0,15	(2 998)	00,0
STOCK DE FOURNITURES			1 575	0,08	(1 575)	00,0
STOCK GNR			344	0,02	(344)	00,0
STOCK PIQUETS			1 079	0,05	(1 079)	00,0
En-cours de production de services	17 616	0,58	15 795	0,80	1 821	11,5
AVANCES AUX CULTURES	17 616	0,58	15 795	0,80	1 821	11,5
Produits intermédiaires et finis	842 660	27,6	585 220	29,5	257 440	43,9
STOCK AOP PIC ST LOUP ROUGE B	497 853	16,3	321 473	16,2	176 380	54,8
STOCK VIN DE FRANCE - BLANC B	98 583	3,23	79 937	4,04	18 646	23,3

Détail de l'Actif

	01/01/2024 31/12/2024	12 mois	01/01/2023 31/12/2023	12 mois	Variations	%
STOCK AOP PIC ST LOUP ROUGE MAG	24 830	0,81	10 996	0,56	13 834	25,8
STOCK AOP PIC SAINT LOUP ROSE	3 583	0,12			3 583	
STOCK IGP ST GUILHEM ROUGE B	18 130	0,59	10 954	0,55	7 176	65,5
STOCK VRAC	199 680	6,54	161 860	8,18	37 820	23,3
Avances & acomptes versés sur commandes	25 101	0,82			25 101	
FOURNISSEURS ACOMPTE	25 101	0,82			25 101	
Créances clients et comptes rattachés	42 634	1,40	37 744	1,91	4 890	12,9
Collectif clients débiteurs	38 415	1,26	22 532	1,14	15 883	70,4
CLIENTS DOUTEUX	4 219	0,14	4 219	0,21		
CLIENT FACTURE A ETABLIR			10 994	0,56	(10 994)	00,0
Autres créances	45 583	1,49	16 211	0,82	29 371	81,1
Collectif fournisseurs débiteurs	1 149	0,04	115	0,01	1 034	99,6
TVA/IMMOBILIS.DEDUCTIBLE	4 095	0,13	218	0,01	3 877	N/S
TVA S/ ABS	787	0,03	1 806	0,09	(1 019)	56,4
CREDIT DE TVA A REPORTE	38 528	1,26	764	0,04	37 764	N/S
TVA COLLECTEE 5.5%	363	0,01			363	
TVA COLLECTEE 10%	254	0,01			254	
TVA A REGULARISER						
TVA SUR FNP	42		13 308	0,67	(13 267)	99,6
AUTRES IMPOTS	364	0,01			364	
Disponibilités	64 992	2,13	52 662	2,66	12 330	23,4
BANQUE DUPUY DE PARSEVAL	7 306	0,24	26 771	1,35	(19 465)	72,7
BANQUE CREDIT AGRICOLE	57 686	1,89	25 891	1,31	31 795	22,8
Charges constatées d'avance	3 425	0,11	4 744	0,24	(1 320)	27,8
CHARGES CONSTATEES D'AVAN	3 425	0,11	4 744	0,24	(1 320)	27,8
TOTAL DU BILAN ACTIF	3 051 070	0,0	1 979 352	0,0	1 071 718	54,1

Détail du Passif

	01/01/2024 31/12/2024	12 mois	01/01/2023 31/12/2023	12 mois	Variations	%
TOTAL I - Capitaux propres	28 604	0,94	(97 339)	-4,9	125 942	29,3
Capital Social ou individuel	326 700	10,7	326 700	16,5		
CAPITAL	326 700	10,7	326 700	16,5		
Report à nouveau	(424 039)	13,9	(302 278)	15,2	(121 761)	40,2
REPORT A NOUVEAU DEBITEUR	(424 039)	13,9	(302 278)	15,2	(121 761)	40,2
Résultat de l'exercice	125 942	4,13	(121 761)	-6,1	247 703	03,4
TOTAL II - Autres fonds propres						
TOTAL III - Total des Provisions						
TOTAL IV - Total des dettes	3 022 467	99,0	2 076 691	4,9	945 776	45,5
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	518 626	17,0	584 597	29,5	(65 972)	11,2
PRET DUPUY DE PARSEVAL 850K€	464 045	15,2	510 684	25,8	(46 639)	-9,13
PRET N°4740694 DE 83 000 €	37 684	1,24	54 256	2,74	(16 572)	30,5
PRET N°4936284 de 14 280€	7 000	0,23	9 843	0,50	(2 843)	28,8
INTERETS COURUS COMPTE COURANT	9 581	0,31	9 581	0,48		
FRAIS BANCAIRES PROVISIONNES	316	0,01	233	0,01	82	35,2
Emprunts et dettes financières divers	2 416 168	79,1	1 329 575	67,1	1 086 593	81,7
C/C GIRARD	51 727	1,70	46 647	2,36	5 080	10,8
JPG DEVELOPPEMENT	2 364 441	77,5	1 282 928	64,8	1 081 513	84,3
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	21 017	0,69	93 369	4,72	(72 351)	77,4
Collectif fournisseurs créditeurs	20 767	0,68	13 206	0,67	7 561	57,2
FOURNISSEURS FACTURES NON PARV	250	0,01	80 163	4,05	(79 913)	99,6
Dettes fiscales et sociales	16 596	0,54	15 134	0,76	1 462	9,66
DETTES PROV. CONGES A PAYER	3 549	0,12	2 499	0,13	1 050	42,0
MSA	12		1 695	0,09	(1 684)	99,3
AUTRES ORGANISMES SOCIAUX	909	0,03	427	0,02	482	12,8
RETRAITE	7 494	0,25	3 502	0,18	3 992	14,0
TAXE APPRENTISSAGE LIBERATOIRE	313	0,01	292	0,01	21	7,17
CHARGES SOCIAES A PAYER SALARI	1 373	0,04	1 062	0,05	311	29,2
PRELEVEMENT A LA SOURCE	15				15	
TVA A DECAISSER			503	0,03	(503)	00,0
TVA COLLECTEE 20%	2 931	0,10			2 931	
TVA A REGULARISER			3 326	0,17	(3 326)	00,0
TVA S/ FAE			1 828	0,09	(1 828)	00,0
Autres dettes	50 060	1,64	54 016	2,73	(3 956)	-7,32
Collectif clients créditeurs			4 016	0,20	(4 016)	00,0
JPG INVEST	50 000	1,64	50 000	2,53		
NDF DORIAN REBATTEL	60				60	
TOTAL DU BILAN PASSIF	3 051 070	0,0	1 979 352	0,0	1 071 718	54,1

Compte de Résultat^{1/2}

				31/12/2024	31/12/2023
		France	Exportation	12 mois	12 mois
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises	185 535	30 721	216 256	219 717
	Production vendue (Biens)				
	Production vendue (Services et Travaux)	6 530		6 530	4 312
	Montant net du chiffre d'affaires	192 065	30 721	222 786	224 029
	Production stockée			259 261	121 683
	Production immobilisée				
	Subventions d'exploitation			44 237	22 763
	Reprises sur provisions et amortissements, transfert de charges			1 979	4 667
	Autres produits			2	135
	Total des produits d'exploitation (1)			528 265	373 277
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises				
	Variation de stock				
	Achats de matières et autres approvisionnements			47 125	49 526
	Variation de stock			2 998	39 547
	Autres achats et charges externes			125 512	199 920
	Impôts, taxes et versements assimilés			15 970	7 642
	Salaires et traitements			71 793	55 223
	Charges sociales du personnel			23 943	17 883
	Cotisations personnelles de l'exploitant				
	Dotations aux amortissements :				
	- sur immobilisations			102 573	104 055
	- charges d'exploitation à répartir				
	Dotations aux dépréciations :				
	- sur immobilisations				
	- sur actif circulant				
	Dotations aux provisions				
	Autres charges			19	606
	Total des charges d'exploitation (2)			389 934	474 402
RESULTAT D'EXPLOITATION				138 331	(101 125)

Compte de Résultat 2 / 2

		31 / 12 / 2024	31 / 12 / 2023
RESULTAT D'EXPLOITATION		138 331	(101 125)
Opéra. com m.	Bénéfice attribué ou perte transférée Perte supportée ou bénéfice transféré		
PRODUITS FINANCIERS	De participations (3) D'autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilisé (3) Autres intérêts et produits assimilés (3) Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges Différences positives de change Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	Total des produits financiers		
CHARGES FINANCIERES	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions Intérêts et charges assimilées (4) Différences négatives de change Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement	21 239	20 636
	Total des charges financières	21 239	20 636
RESULTAT FINANCIER		(21 239)	(20 636)
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS		117 092	(121 761)
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Sur opérations de gestion Sur opérations en capital Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges	8 850	
	Total des produits exceptionnels	8 850	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Sur opérations de gestion Sur opérations en capital Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
	Total des charges exceptionnelles		
RESULTAT EXCEPTIONNEL		8 850	
PARTICIPATION DES SALARIES IMPOTS SUR LES BENEFICES			
TOTAL DES PRODUITS TOTAL DES CHARGES		537 115 411 173	373 277 495 038
RESULTAT DE L'EXERCICE		125 942	(121 761)
(1) dont produits afférents à des exercices antérieurs (2) dont charges afférentes à des exercices antérieurs (3) dont produits concernant les entreprises liées (4) dont intérêts concernant les entreprises liées			

Détail du Compte de Résultat

	01/01/2024 31/12/2024	12 mois	01/01/2023 31/12/2023	12 mois	Variations	%
Total des produits d'exploitation	528 265	7,1	373 277	6,6	154 988	41,5
Ventes de marchandises	216 256	97,0	219 717	98,0	(3 461)	-1,58
Ventes de marchandises FRANCE	216 256	97,0	219 717	98,0	(3 461)	-1,58
VENTE AU CAVEAU	61 931	27,8	37 740	16,8	24 191	64,1
VENTES VIN CLIENTS	107 044	48,0	150 710	67,2	(43 666)	28,9
VENTES VINS FRANCE SS TVA			9 230	4,12	(9 230)	00,0
VENTES SUMUP			743	0,33	(743)	00,0
VENTE DE VIN EXPORT	30 721	13,7	7 721	3,45	23 000	97,8
VENTES DIVERSES	16 559	7,43	13 573	6,06	2 987	22,0
Ventes de marchandises EXPORT	30 721	13,7			30 721	
Production vendue Biens						
Production vendue Services + Travaux	6 530	2,93	4 312	1,92	2 218	51,4
Production vendue Services FRANCE	6 530	2,93	4 312	1,92	2 218	51,4
PRESTATIONS VINIQUES	228	0,10	173	0,08	55	31,6
VENTE PRESTATIONS DIVERSES	3 558	1,60	1 858	0,83	1 700	91,4
LOCATION BUREAU	2 610	1,17	2 240	1,00	370	16,5
FRAIS DE PORTS FACTURE	134	0,06	41	0,02	93	26,0
Montant net du chiffre d'affaires	222 786	0,0	224 029	0,0	(1 244)	-0,56
Production stockée	259 261	6,3	121 683	54,3	137 579	13,0
VARIATION AVANCES AUX CULTURES	1 821	0,82	4 087	1,82	(2 266)	55,4
VARIATION STOCKS VINS	257 440	5,5	117 595	52,4	139 845	18,9
Subventions	44 237	19,8	22 763	10,1	21 474	94,3
SUBVENTION D'EXPLOITATION	44 237	19,8	22 763	10,1	21 474	94,3
Reprises sur amts, dépréciations et provisions	1 979	0,89	4 667	2,08	(2 688)	57,5
TRANSFERT DE CHARGES	1 979	0,89	4 667	2,08	(2 688)	57,5
Autres produits d'exploitation	2		135	0,06	(133)	98,6
PROD. DIVERS DE GESTION C	2		135	0,06	(133)	98,6
Total des charges d'exploitation	389 934	5,0	474 402	1,7	(84 469)	17,8
Achats de matières premières et autres appro.	47 125	21,1	49 526	22,1	(2 400)	-4,85
ACHAT MATIERES PREMIERES	27	0,01			27	
ENGRAIS ET AMENDEMENTS	2 163	0,97	844	0,38	1 319	56,3
SEMENCES ET PLANTS			2 428	1,08	(2 428)	00,0
PRODUITS PHYTO	2 814	1,26	2 550	1,14	264	10,3
PRODUITS OENOLOGIQUES	2 163	0,97	560	0,25	1 603	86,2
ALIMENTATION ANIMALE			600	0,27	(600)	00,0
MATIERES SECHES	39 959	17,9	42 544	18,9	(2 585)	-6,08
Variation de stocks approvisionnements	2 998	1,35	39 547	17,6	(36 549)	92,4
VARIATION STOKS PRODUITS PHYTO			1 380	0,62	(1 380)	00,0
VARIATION FOURNITURES	1 575	0,71	39 326	17,5	(37 751)	95,9
VARIATIONS ENGRAIS			206	0,09	(206)	00,0
VARIATION GNR	344	0,15	(287)	-0,1	631	20,0
VARIATION STOCK PIQUETS	1 079	0,48	(1 079)	-0,4	2 157	00,0

Détail du Compte de Résultat

	01/01/2024 31/12/2024	12 mois	01/01/2023 31/12/2023	12 mois	Variations	%
Autres achats et charges externes	125 512	56,3	199 920	89,2	(74 408)	37,2
SOUS TRAITANCE STOCKAGE	19 793	8,88	22 295	9,95	(2 502)	11,2
SOUS TRAITANCE ANALYSE VIN	12 341	5,54	12 208	5,45	133	1,09
SOUS TRAITANCE TRAVAUX VIGNES	46 043	20,6	62 334	27,8	(16 291)	26,1
EAU	331	0,15	585	0,26	(254)	43,4
ELECTRICITE GAZ	9 096	4,08	5 765	2,57	3 331	57,7
CARBURANTS ET LUBRIFIANTS	4 596	2,06	5 099	2,28	(503)	-9,86
FOURN. ENTRET. ET PETIT E	2 565	1,15	9 506	4,24	(6 941)	73,0
HEBERGEMENT MAIL	91	0,04	476	0,21	(385)	80,8
HEBERGEMENT SERVEUR	612	0,27	2 691	1,20	(2 079)	77,2
LOCATION OFFICE 365 + ANTISPAM	96	0,04	351	0,16	(255)	72,5
LOCATION MOBILIERE	480	0,22	256	0,11	225	87,8
ENTRETIEN & REPARATION	(58 796)	26,3	12 442	5,55	(71 238)	72,5
ENTRETIEN DES VIGNES			1 853	0,83	(1 853)	00,0
MAINTENANCE	5 169	2,32	2 870	1,28	2 299	80,1
PRIME D'ASSURANCE	5 742	2,58	5 784	2,58	(42)	-0,73
ASSURANCE VEHICULE-AUTOMOTEUR	2 532	1,14	2 162	0,97	370	17,1
PRIME D'ASSURANCE GRELE	5 645	2,53	6 451	2,88	(806)	12,5
ASSURANCE PRET	434	0,19	434	0,19		
COMMISSIONS SUR VENTES	1 573	0,71	966	0,43	607	62,8
HONORAIRES SECRETARIAT	380	0,17	5 700	2,54	(5 320)	93,3
CONSEILS OENOLOGIQUES	6 699	3,01	5 000	2,23	1 699	33,9
HONORAIRES COMPTABLES	4 180	1,88	4 863	2,17	(683)	14,0
HONORAIRES PAIE	822	0,37	94	0,04	728	77,1
HONORAIRES JURIDIQUES	688	0,31	743	0,33	(55)	-7,40
AUTRES HONORAIRES	5 633	2,53	107	0,05	5 527	N/S
FRAIS D'ACTES ET CONTENTIEUX	55	0,02	5		50	N/S
COMMISSION SAFER	26 586	11,9			26 586	
FORMATIONS	(450)	-0,2	1 150	0,51	(1 599)	39,1
PUBLICITE	100	0,04	2 250	1,00	(2 150)	95,5
FOIRES & EXPOSITIONS SALONS	1 375	0,62	6 671	2,98	(5 296)	79,3
CADEAUX CLIENTELE	105	0,05	1 056	0,47	(951)	90,0
PORTS SUR ACHATS			30	0,01	(30)	00,0
FRAIS DE TRANSPORT SUR VENTES	3 737	1,68	717	0,32	3 020	21,0
FRAIS DE DEPLACEMENT	518	0,23	4 469	1,99	(3 951)	88,4
RECEPTIONS	5 107	2,29	2 584	1,15	2 523	97,6
FRAIS POSTAUX & TELECOM	1 162	0,52	1 197	0,53	(34)	-2,87
FRAIS BANCAIRES	2 608	1,17	1 974	0,88	634	32,1
FRAIS SUMUP			2		(2)	00,0
LOYER TPE	259	0,12	259	0,12		
DIVERS	250	0,11			250	
COTISATIONS	7 353	3,30	6 523	2,91	831	12,7
Impôts, taxes et versements assimilés	15 970	7,17	7 642	3,41	8 328	08,9
TAXE D'APPRENTISSAGE	283	0,13	311	0,14	(28)	-8,98
PARTICIPATION DES EMPLOYEURS A	264	0,12	252	0,11	12	4,88
TAXE APPRENTISSAGE LIBERATOIRE	43	0,02			43	
TAXE FONCIERE	1 031	0,46	779	0,35	252	32,3
TAXES DOUANIERES	2 062	0,93	1 526	0,68	536	35,1
DROITS D'ENREGISTREMENT	12 600	5,66			12 600	
AUTRES IMPOTS	(313)	-0,1	3 774	1,68	(4 087)	08,2
TAXES DIVERSES			1 000	0,45	(1 000)	00,0
Salaires et traitements	71 793	32,2	55 223	24,6	16 571	30,0
SALAIRES, APPOINTEMENTS	51 731	23,2	53 800	24,0	(2 069)	-3,85
SALAIRE TESA GUILLAUME	12 693	5,70			12 693	
CONGES PAYES	1 050	0,47	719	0,32	332	46,1
STAGIAIRE	4 109	1,84			4 109	
INDEMNITES ET AVANTAGES DIVERS	2 363	1,06	704	0,31	1 658	35,3
INDEMNITES ET AVANTAGES DIV TESA	(153)	-0,0			(153)	

Détail du Compte de Résultat

	01/01/2024 31/12/2024	12 mois	01/01/2023 31/12/2023	12 mois	Variations	%
Charges sociales du personnel	23 943	10,7	17 883	7,98	6 060	33,8
COTISATIONS A LA MSA	10 683	4,80	12 153	5,42	(1 470)	12,1
CHARGE SOCIAL GUILLAUME	5 191	2,33			5 191	
COTISATIONS PREVOYANCE / MUTUELLES	1 620	0,73	1 514	0,68	106	7,03
COTISATIONS AUX CAISSES DE RET	3 706	1,66	3 527	1,57	179	5,07
COTISATIONS AUX ASSEDIC	2 215	0,99			2 215	
CONTRIBUTION SOLIDARITE AUTONOMIE			156	0,07	(156)	00,0
PROVISIONS CONGES PAYES	311	0,14	307	0,14	4	1,16
SERVICE DE SANTE AU TRAVAIL	217	0,10	226	0,10	(9)	-3,84
Dotation aux amortissements sur immobilisations	102 573	46,0	104 055	46,4	(1 483)	-1,42
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS	102 573	46,0	104 055	46,4	(1 483)	-1,42
Autres charges de gestion courante	19	0,01	606	0,27	(587)	96,9
REDEVANCE POLLUTION			147	0,07	(147)	00,0
CHARGES DIVERSES DE GESTI	19	0,01	459	0,20	(440)	95,9
Résultat d'exploitation	138 331	62,0	(101 125)	45,1	239 457	36,7
Total des produits financiers						
Total des charges financières	21 239	9,53	20 636	9,21	603	2,92
Intérêts et charges assimilées	21 239	9,53	20 636	9,21	603	2,92
INTERETS DES EMPRUNTS	10 611	4,76	10 679	4,77	(68)	-0,64
INTERETS COMPTE COURANT	10 628	4,77	9 956	4,44	672	6,75
Résultat financier	(21 239)	-9,5	(20 636)	-9,2	(603)	-2,92
Résultat courant avant impôts	117 092	52,5	(121 761)	54,3	238 853	96,1
Total des produits exceptionnels	8 850	3,97			8 850	
Produits exceptionnels sur opérations en capital	8 850	3,97			8 850	
PROD. CESSION IMMOS CORPORELLE	8 850	3,97			8 850	
Total des charges exceptionnelles						
Résultat exceptionnel	8 850	3,97			8 850	
Résultat de l'exercice	125 942	56,5	(121 761)	54,3	247 703	03,4

Soldes Intermédiaires de Gestion

	01/01/2024 31/12/2024	12 mois	01/01/2023 31/12/2023	12 mois	Ecarts	%
CHIFFRE D'AFFAIRES	222 786	100,0	224 029	100,0	(1 244)	-0,56
Ventes de marchandises	216 256	97,07	219 717	98,08	(3 461)	-1,58
- Achats de marchandises						
- Variation stocks de marchandises						
MARGE COMMERCIALE (a)	216 256	100,0	219 717	100,0	(3 461)	-1,58
Production vendue	6 530	2,93	4 312	1,92	2 218	51,42
+ Variation production stockée	259 261	116,3	121 683	54,32	137 579	113,0
+ Production immobilisée						
PRODUCTION DE L'EXERCICE	265 791	119,3	125 995	56,24	139 796	110,9
- Achats stockés approvisionnement	47 125	17,73	49 526	39,31	(2 400)	-4,85
- Variation des stocks et approvisionnement	2 998	1,13	39 547	31,39	(36 549)	-92,4
- Achats de sous-traitance directe	78 177	29,41	96 837	76,86	(18 660)	-19,2
MARGE BRUTE PRODUCTION (b)	137 491	51,73	(59 915)	-47,5	197 406	329,4
MARGES (Commerciale + Production)	353 747	158,7	159 803	71,33	193 944	121,3
- Achats non stockés (c)	16 589	7,45	20 956	9,35	(4 367)	-20,8
- Autres charges externes (c)	30 747	13,80	82 128	36,66	(51 381)	-62,5
CONSOMMATION DE L'EXERCICE EN PROVENANCE DES TIERS	175 635	78,84	288 993	129,0	(113 358)	-39,2
VALEUR AJOUTÉE PRODUITE (a+b-c)	306 412	137,5	56 719	25,32	249 693	440,2
+ Subventions d'exploitation	44 237	19,86	22 763	10,16	21 474	94,34
- Impôts, taxes sur rémunérations	590	0,26	563	0,25	28	4,89
- Autres impôts et taxes	15 380	6,90	7 079	3,16	8 301	117,2
- Salaires et traitements	71 793	32,23	55 223	24,65	16 571	30,01
- Charges sociales	23 943	10,75	17 883	7,98	6 060	33,89
EXCÉDENT BRUT D'EXPLOITATION	238 942	107,2	(1 266)	-0,57	240 208	N/S
+ Reprises sur amortissements et provisions						
+ Autres produits d'exploitation	2		135	0,06	(133)	-98,6
+ Transfert de charges d'exploitation	1 979	0,89	4 667	2,08	(2 688)	-57,5
- Dotations aux amort.,dépréciations et provisions	102 573	46,04	104 055	46,45	(1 483)	-1,42
- Autres charges de gestion courante	19	0,01	606	0,27	(587)	-96,9
RÉSULTAT EXPLOITATION	138 331	62,09	(101 125)	-45,1	239 457	236,7
Bénéfice-perte sur opérations en commun						
+ Produits financiers						
- Charges financières	21 239	9,53	20 636	9,21	603	2,92
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS	117 092	52,56	(121 761)	-54,3	238 853	196,1
Produits exceptionnels	8 850	3,97			8 850	
- Charges exceptionnelles						
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL	8 850	3,97			8 850	
- Participation des salariés						
- Impôts sur les bénéfices						
RÉSULTAT DE L'EXERCICE	125 942	56,53	(121 761)	-54,3	247 703	203,4

Détail des Soldes Intermédiaires

	01/01/2024 31/12/2024	12 mois	01/01/2023 31/12/2023	12 mois	Variations	%
Montant net du chiffre d'affaires	222 786	0,0	224 029	0,0	(1 244)	-0,56
Ventes de marchandises	216 256	97,0	219 717	98,0	(3 461)	-1,58
VENTE AU CAVEAU	61 931	27,8	37 740	16,8	24 191	64,1
VENTES VIN CLIENTS	107 044	48,0	150 710	67,2	(43 666)	28,9
VENTES VINS FRANCE SS TVA			9 230	4,12	(9 230)	00,0
VENTES SUMUP			743	0,33	(743)	00,0
VENTE DE VIN EXPORT	30 721	13,7	7 721	3,45	23 000	97,8
VENTES DIVERSES	16 559	7,43	13 573	6,06	2 987	22,0
Marge commerciale	216 256	0,0	219 717	0,0	(3 461)	-1,58
Production vendue Services	6 530	2,93	4 312	1,92	2 218	51,4
PRESTATIONS VINIQUES	228	0,10	173	0,08	55	31,6
VENTE PRESTATIONS DIVERSES	3 558	1,60	1 858	0,83	1 700	91,4
LOCATION BUREAU	2 610	1,17	2 240	1,00	370	16,5
FRAIS DE PORTS FACTURE	134	0,06	41	0,02	93	26,0
Production stockée	259 261	6,3	121 683	54,3	137 579	13,0
VARIATION AVANCES AUX CULTURES	1 821	0,82	4 087	1,82	(2 266)	55,4
VARIATION STOCKS VINS	257 440	5,5	117 595	52,4	139 845	18,9
Production de l'exercice	265 791	9,3	125 995	56,2	139 796	10,9
Achats stockés approvisionnement	47 125	21,1	49 526	22,1	(2 400)	-4,85
ACHAT MATIERES PREMIERES	27	0,01			27	
ENGRAIS ET AMENDEMENTS	2 163	0,97	844	0,38	1 319	56,3
SEMENCES ET PLANTS			2 428	1,08	(2 428)	00,0
PRODUITS PHYTO	2 814	1,26	2 550	1,14	264	10,3
PRODUITS OENOLOGIQUES	2 163	0,97	560	0,25	1 603	86,2
ALIMENTATION ANIMALE			600	0,27	(600)	00,0
MATIERES SECHES	39 959	17,9	42 544	18,9	(2 585)	-6,08
Variation de stocks approvisionnements	2 998	1,35	39 547	17,6	(36 549)	92,4
VARIATION STOKS PRODUITS PHYTO			1 380	0,62	(1 380)	00,0
VARIATION FOURNITURES	1 575	0,71	39 326	17,5	(37 751)	95,9
VARIATIONS ENGRAIS			206	0,09	(206)	00,0
VARIATION GNR	344	0,15	(287)	-0,1	631	20,0
VARIATION STOCK PIQUETS	1 079	0,48	(1 079)	-0,4	2 157	00,0
Achats de sous-traitance	78 177	35,0	96 837	43,2	(18 660)	19,2
SOUS TRAITANCE STOCKAGE	19 793	8,88	22 295	9,95	(2 502)	11,2
SOUS TRAITANCE ANALYSE VIN	12 341	5,54	12 208	5,45	133	1,09
SOUS TRAITANCE TRAVAUX VIGNES	46 043	20,6	62 334	27,8	(16 291)	26,1
Marge brute de production	137 491	61,7	(59 915)	26,7	197 406	29,4
Production de l'exercice + Marge commerciale	482 047	6,3	345 712	4,3	136 335	39,4
Achats non stockés matières et fournitures	16 589	7,45	20 956	9,35	(4 367)	20,8
EAU	331	0,15	585	0,26	(254)	43,4
ELECTRICITE GAZ	9 096	4,08	5 765	2,57	3 331	57,7
CARBURANTS ET LUBRIFIANTS	4 596	2,06	5 099	2,28	(503)	-9,86
FOURN. ENTRET. ET PETIT E	2 565	1,15	9 506	4,24	(6 941)	73,0
Autres charges externes	30 747	13,8	82 128	36,6	(51 381)	62,5
HEBERGEMENT MAIL	91	0,04	476	0,21	(385)	80,8

Détail des Soldes Intermédiaires

	01/01/2024 31/12/2024	12 mois	01/01/2023 31/12/2023	12 mois	Variations	%
HEBERGEMENT SERVEUR	612	0,27	2 691	1,20	(2 079)	77,2
LOCATION OFFICE 365 + ANTISPAM	96	0,04	351	0,16	(255)	72,5
LOCATION MOBILIERE	480	0,22	256	0,11	225	87,8
ENTRETIEN & REPARATION	(58 796)	26,3	12 442	5,55	(71 238)	72,5
ENTRETIEN DES VIGNES			1 853	0,83	(1 853)	00,0
MAINTENANCE	5 169	2,32	2 870	1,28	2 299	80,1
PRIME D'ASSURANCE	5 742	2,58	5 784	2,58	(42)	-0,73
ASSURANCE VEHICULE-AUTOMOTEUR	2 532	1,14	2 162	0,97	370	17,1
PRIME D'ASSURANCE GRELE	5 645	2,53	6 451	2,88	(806)	12,5
ASSURANCE PRET	434	0,19	434	0,19		
COMMISSIONS SUR VENTES	1 573	0,71	966	0,43	607	62,8
HONORAIRES SECRETARIAT	380	0,17	5 700	2,54	(5 320)	93,3
CONSEILS OENOLOGIQUES	6 699	3,01	5 000	2,23	1 699	33,9
HONORAIRES COMPTABLES	4 180	1,88	4 863	2,17	(683)	14,0
HONORAIRES PAIE	822	0,37	94	0,04	728	77,1
HONORAIRES JURIDIQUES	688	0,31	743	0,33	(55)	-7,40
AUTRES HONORAIRES	5 633	2,53	107	0,05	5 527	N/S
FRAIS D'ACTES ET CONTENTIEUX	55	0,02	5		50	N/S
COMMISSION SAFER	26 586	11,9			26 586	
FORMATIONS	(450)	-0,2	1 150	0,51	(1 599)	39,1
PUBLICITE	100	0,04	2 250	1,00	(2 150)	95,5
FOIRES & EXPOSITIONS SALONS	1 375	0,62	6 671	2,98	(5 296)	79,3
CADEAUX CLIENTELE	105	0,05	1 056	0,47	(951)	90,0
PORTS SUR ACHATS			30	0,01	(30)	00,0
FRAIS DE TRANSPORT SUR VENTES	3 737	1,68	717	0,32	3 020	21,0
FRAIS DE DEPLACEMENT	518	0,23	4 469	1,99	(3 951)	88,4
RECEPTIONS	5 107	2,29	2 584	1,15	2 523	97,6
FRAIS POSTAUX & TELECOM	1 162	0,52	1 197	0,53	(34)	-2,87
FRAIS BANCAIRES	2 608	1,17	1 974	0,88	634	32,1
FRAIS SUMUP			2		(2)	00,0
LOYER TPE	259	0,12	259	0,12		
DIVERS	250	0,11			250	
COTISATIONS	7 353	3,30	6 523	2,91	831	12,7
Valeur ajoutée produite	306 412	7,5	56 719	25,3	249 693	40,2
Subventions	44 237	19,8	22 763	10,1	21 474	94,3
SUBVENTION D'EXPLOITATION	44 237	19,8	22 763	10,1	21 474	94,3
Impôts, taxes & versements assimilés sur rémunérations	590	0,26	563	0,25	28	4,89
TAXE D'APPRENTISSAGE	283	0,13	311	0,14	(28)	-8,98
PARTICIPATION DES EMPLOYEURS A	264	0,12	252	0,11	12	4,88
TAXE APPRENTISSAGE LIBERATOIRE	43	0,02			43	
Impôts, taxes & versements assimilés autres	15 380	6,90	7 079	3,16	8 301	17,2
TAXE FONCIERE	1 031	0,46	779	0,35	252	32,3
TAXES DOUANIERES	2 062	0,93	1 526	0,68	536	35,1
DROITS D'ENREGISTREMENT	12 600	5,66			12 600	
AUTRES IMPOTS	(313)	-0,1	3 774	1,68	(4 087)	08,2
TAXES DIVERSES			1 000	0,45	(1 000)	00,0
Salaires et traitements	71 793	32,2	55 223	24,6	16 571	30,0
SALAIRES, APPOINTEMENTS	51 731	23,2	53 800	24,0	(2 069)	-3,85
SALAIRE TESA GUILLAUME	12 693	5,70			12 693	
CONGES PAYES	1 050	0,47	719	0,32	332	46,1
STAGIAIRE	4 109	1,84			4 109	
INDEMNITES ET AVANTAGES DIVERS	2 363	1,06	704	0,31	1 658	35,3
INDEMNITES ET AVANTAGES DIV TESA	(153)	-0,0			(153)	
Charges sociales	23 943	10,7	17 883	7,98	6 060	33,8

Détail des Soldes Intermédiaires

	01/01/2024 31/12/2024	12 mois	01/01/2023 31/12/2023	12 mois	Variations	%
COTISATIONS A LA MSA	10 683	4,80	12 153	5,42	(1 470)	12,1
CHARGE SOCIAL GUILLAUME	5 191	2,33			5 191	
COTISATIONS PREVOYANCE / MUTUELLES	1 620	0,73	1 514	0,68	106	7,03
COTISATIONS AUX CAISSES DE RET	3 706	1,66	3 527	1,57	179	5,07
COTISATIONS AUX ASSEDIC	2 215	0,99			2 215	
CONTRIBUTION SOLIDARITE AUTONOMIE			156	0,07	(156)	00,0
PROVISIONS CONGES PAYES	311	0,14	307	0,14	4	1,16
SERVICE DE SANTE AU TRAVAIL	217	0,10	226	0,10	(9)	-3,84
Excédent brut d'exploitation	238 942	7,2	(1 266)	-0,5	240 208	N/S
Autres produits d'exploitation	2		135	0,06	(133)	98,6
PROD. DIVERS DE GESTION C	2		135	0,06	(133)	98,6
Transfert de charges	1 979	0,89	4 667	2,08	(2 688)	57,5
TRANSFERT DE CHARGES	1 979	0,89	4 667	2,08	(2 688)	57,5
Dotations aux amortissements et provisions	102 573	46,0	104 055	46,4	(1 483)	-1,42
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS	102 573	46,0	104 055	46,4	(1 483)	-1,42
Autres charges de gestion courante	19	0,01	606	0,27	(587)	96,9
REDEVANCE POLLUTION			147	0,07	(147)	00,0
CHARGES DIVERSES DE GESTI	19	0,01	459	0,20	(440)	95,9
Résultat d'exploitation	138 331	62,0	(101 125)	45,1	239 457	36,7
Charges financières	21 239	9,53	20 636	9,21	603	2,92
INTERETS DES EMPRUNTS	10 611	4,76	10 679	4,77	(68)	-0,64
INTERETS COMPTE COURANT	10 628	4,77	9 956	4,44	672	6,75
Résultat courant avant impôts	117 092	52,5	(121 761)	54,3	238 853	96,1
Produits exceptionnels	8 850	3,97			8 850	
PROD. CESSION IMMOS CORPORELLE	8 850	3,97			8 850	
Résultat exceptionnel	8 850	3,97			8 850	
Résultat de l'exercice	125 942	56,5	(121 761)	54,3	247 703	03,4



RÉPUBLIQUE

FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

N° 2065-SD

(2025)

Formulaire obligatoire
(art. 223 du Code général des impôts)

Tintre à date du service

IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

Exercice ouvert le	01012024	et clos le	31122024	Régime simplifié d'imposition	☒	Régime réel normal	☐																																
Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble du groupe				☐	Si PME innovante			☐	Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage art. 209-O B (entreprises de transport maritime)		☐																												
A IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE																																							
Désignation de la société								Adresse du siège social																															
SAS LE CLOS DES REBOUSSIERS																																							
SIRET 79167059900012																																							
Adresse du principal établissement								Ancienne adresse en cas de changement																															
MAS DE SAUZET																																							
34270 CAZEVIEILLE PIC SAINT LOUP																																							
RÉGIME FISCAL DES GROUPES																																							
Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés, doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires (art 223 A à U du CGI)																																							
Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante								SIRET																															
Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° d'identification de la société mère :																																							
B ACTIVITÉ																																							
Activités exercées				Agriculture, chasse, sces.annexes				Si vous avez changé d'activité, cochez la case				☐																											
C RÉCAPITULATION DES ÉLÉMENTS D'IMPOSITION (cf. notice de la déclaration n°2065-SD)																																							
1. Résultat fiscal				Bénéfice imposable au taux normal				0	Bénéfice imposable à 15%					Déficit																									
Résultat net de cession, de concession ou de sous-concession des brevets et droits de propriété industrielle assimilés imposable au taux de 10%																																							
2. Plus-values																																							
PV à long terme imposables à 15%								PV à long terme imposables à 19%								PV exonérées (art. 238 quinquies)																							
Autres PV imposables à 19%								PV à long terme imposables à 0%																															
3. Abattements sur le bénéfice et exonérations																																							
Entreprise nouvelle art. 44 sexies				☐				Jeunes entreprises innovantes, art. 44 sexies-0 A				☐				Zone franche urbaine Territoire entrepreneur art 44 octies A				☐				Zone de revitalisation rurale, art. 44 quinquies				☐				Zone de restructuration de la défense art 44 terdecies				☐			
France ruralités revitalisation FRR art. 44 quinquies A				☐				Zone franche d'activité nouvelle génération art.44 quaterdecies				☐				Zone de développement prioritaire art. 44 septdecies				☐				Bassins d'emploi à redynamiser, art. 44 duodécies				☐				Autres dispositifs				☐			
Bassins urbains à dynamiser (BUD) art.44 sexdecies				☐																																			
Sociétés d'investissements immobiliers cotées				☐				Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas)								Plus-values exonérées relevant du taux de 15%																							
4. Option pour le crédit d'impôt outre-mer dans le secteur productif, art. 244 quater W du CGI												☐																											
D IMPUTATIONS (cf. notice de la déclaration n°2065-SD)																																							
1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédits d'impôts																																							
2. Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un Etat étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-Mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet Etat, territoire ou collectivité.																																							
E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf. notice de la déclaration n°2065-SD)																																							
Recettes nettes soumises à la contribution de 2,5%																																							
F COMPTABILITÉ INFORMATISÉE																																							
L'entreprise dispose-t-elle d'une comptabilité informatisée ?												OUI		Si oui, indication du logiciel utilisé		ACD																							
Nom et adresse du professionnel de l'expertise comptable : I														Nom et adresse du conseil :																									
RSM FRANCE 100 AVENUE ALFRED SAUVY 34470 PEROLS Tél : 0499528840																Tél :																							
OGA/OMGA ☐ Viseur conventionné ☐ (Cocher la case correspondante)														Identité du déclarant :																									
Nom et adresse du CGA/OMGA ou du viseur ou certificateur conventionné :												Date : 05052025		Lieu : CAZEVIEILLE		Qualité et nom du signataire : PRESIDENT		Signature : JPG DEVELOPPEMENT																					
N° d'agrément :																																							
Examen de conformité fiscale (ECF) ☐												prestataire :																											

Désignation de l'entreprise
et date de clôture de l'exercice

SAS LE CLOS DES REBOUSSIERS
31122024

(A ne remplir que sur les exemplaires "en continu")

G	RÉPARTITION DES PRODUITS DES ACTIONS ET PARTS SOCIALES, AINSI QUE DES REVENUS ASSIMILÉS DISTRIBUÉS
---	--

1. Montant global brut des distributions correspondant aux intérêts, dividendes, revenus et autres produits des actions et parts sociales payables aux associés, actionnaires et porteurs de parts	Payées par la société elle-même (a)	
	Payées par un établissement chargé du service des titres (b)	
2. Montant des distributions correspondant à des rémunérations ou avantages dont la société ne désigne pas le (les) bénéficiaire(s)	(c)	
3. Montant des prêts, avances ou acomptes consentis aux associés, actionnaires et porteurs de parts, soit directement, soit par personnes interposées	(d)	
4. Montant des distributions autres que celles visées en (a),(b),(c) et (d) ci-dessus	(e)	
	(f)	
	(g)	
(A préciser par nature sur les lignes e à h)	(h)	
5. Montant des revenus distribués éligibles à l'abattement de 40% prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI	(i)	
6. Montant des revenus distribués non éligibles à l'abattement de 40% prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI	(j)	
7. Montant des revenus répartis	total (a à h)	

H	RÉMUNÉRATIONS NETTES VERSÉES AUX MEMBRES DE CERTAINES SOCIÉTÉS
---	--

[illegible]

(A ne remplir que sur les exemplaires "en continu")

Désignation de l'entreprise **SAS LE CLOS DES REBOUSSIERS**
et Date de clôture de l'exercice **31122024**

I	DIVERS		
NOM ET ADRESSE DU PROPRIETAIRE DU FONDS (en cas de gérance libre)			
ADRESSES DES AUTRES ETABLISSEMENTS (Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)			
J	CADRE NE CONCERNANT QUE LES ENTREPRISES PLACÉES SOUS LE RÉGIME SIMPLIFIÉ D'IMPOSITION		
REMUNERATIONS	Montant brut des salaires abstraction faite des sommes comprises dans les DSN et versées aux apprentis sous contrat et aux handicapés, figurant sur les DSN de 2024, montant total des bases brutes fiscales. Ils doivent être majorés, le cas échéant, des indemnités exonérées de la taxe sur les salaires, telles notamment les sommes portées au titre de la contribution de l'employeur à l'acquisition des chèques-vacances par les salariés.		
	Rétrocessions d'honoraires, de commissions et de courtages		
MOINS-VALUES A LONG TERME IMPOSÉES À 0 %,15% ou 19 %			
	Taux de 0 %	Taux de 15 % (art. 219 I a ter et a quater)	Taux de 19 %
MVLT restant à reporter à l'ouverture de l'exercice			
MVLT imputée sur les PVLTL de l'exercice			
MVLT réalisée au cours de l'exercice			
MVLT restant à reporter			
K	CADRE NE CONCERNANT QUE LES ORGANISMES BENEFICIAIRES DE DONNS (article 222 bis du CGI)		
Montant cumulé des dons et versements mentionnés sur les reçus, attestations ou tous autres documents et perçus au titre de l'exercice			
Nombre de reçus, attestations ou tous autres documents délivrés au titre de l'exercice			

Désignation de l'entreprise		SAS LE CLOS DES REBOUSSIERS		MAS DE SAUZET		Néant ☐	
Adresse de l'entreprise				34270 CAZEVIELLE PIC SAINT LOUP			
SIRET		7 9 1 6 7 0 5 9 9 0 0 0 1 2		Durée de l'exercice en nombre de mois *		12	
				Durée de l'exercice précédent *		12	
				Exercice N clos le		31122024	
				Exercice N-1 clos le		31122023	
ACTIF		Brut 1		Amortissements-Provisions 2		Net 3	
						Net 4	
ACTIF IMMOBILISE	Immobilisations { Fonds commercial* incorporelles { Autres*	010		012			
		014	4 000	016		4 000	4 000
	Immobilisations corporelles*	028	2 988 748	030	983 687	2 005 061	1 259 978
	Immobilisations financières* (1)	040		042			
	Total I (5)	044	2 992 748	048	983 687	2 009 061	1 263 978
ACTIF CIRCULANT	STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *	050	860 276	052		860 276
		Marchandises *	060		062		
	Avances et acomptes versés sur commandes	064	25 101	066		25 101	
	Créances { Clients et comptes rattachés * (2) { Autres * (3)	068	42 634	070		42 634	37 744
		072	45 583	074		45 583	16 211
	Valeurs mobilières de placement	080		082			
	Disponibilités	084	64 992	086		64 992	52 662
	Charges constatées d'avance *	092	3 425	094		3 425	4 744
	Total II	096	1 042 010	098		1 042 010	715 374
	Total général (I + II)	110	4 034 758	112	983 687	3 051 070	1 979 352
PASSIF				Exercice N NET		Exercice N-1 NET	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *	120			326 700		326 700
	Ecart de réévaluation	124					
	Réserve légale	126					
	Réserves réglementées*	130					
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* 131)	132					
	Report à nouveau	134			(424 039)		(302 278)
	Résultat de l'exercice	136			125 942		(121 761)
	Subventions d'investissement	137					
	Provisions réglementées	140					
	Total I	142			28 604		(97 339)
Provisions pour risques et charges	154						
Total II	154						
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées	156			518 626		584 597
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	164					
	Fournisseurs et comptes rattachés *	166			21 017		93 369
	Dettes fiscales et sociales (dont montant de la TVA 169 2 931)	172			16 596		15 134
	Comptes courants d'associés	173			2 416 168		1 329 575
	Autres dettes	175			50 060		54 016
	Produits constatés d'avance	174					
Total III	176			3 022 467		2 076 691	
Total général (I + II + III)		180			3 051 070		1 979 352
RENVOIS	(1) Dont immobilisations financières à moins d'un an	193		(4) Dont dettes à plus d'un an	195		21 003
	(2) Dont créances à plus d'un an	197		(5) Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *	182		847 655
	(3) Dont comptes courants d'associés débiteurs	199		Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *	184		8 850

Formulaire obligatoire (article 302 septies A-bis du Code général des impôts)		Désignation de l'entreprise: SAS LE CLOS DES REBOUSSIERS		Néant ☐		
A - RÉSULTAT COMPTABLE				Exercice N clos le 31122024	Exercice N-1 clos le 31122023	
				1	2	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	209	30 721	210	216 256	219 717
	Production vendue { biens dont export et livraisons services * intracommunautaires }	215		214		
		217		218	6 530	4 312
	Production stockée * (Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)			222	259 261	121 683
	Production immobilisée *			224		
	Subventions d'exploitation reçues			226	44 237	22 763
	Autres produits			230	1 981	4 802
Total des produits d'exploitation hors TVA (I)				232	528 265	373 277
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises * (y compris droits de douane)			234		
	Variation de stock (marchandises) *			236		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements* (y compris droits de douane)			238	47 125	49 526
	Variation de stock (matières premières et approvisionnement)*			240	2 998	39 547
	Autres charges externes* : (dont crédit bail : - mobilier : - immobilier :)			242	125 512	199 920
	Impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe professionnelle CFE et CVAE *)	243		244	15 970	7 642
	Rémunérations du personnel *			250	71 793	55 223
	Charges sociales (cf. renvoi 380 du 2033-D)			252	23 943	17 883
	Dotations aux amortissements * (dont amortissement du fonds de commerce article 39, 1-2°, al.3 du CGI)	255		254	102 573	104 055
	Dotations aux provisions			256		
	Autres charges { dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger * dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles }	259		262	19	606
		260				
Total des charges d'exploitation (II)				264	389 934	474 402
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)				270	138 331	(101 125)
PRODUITS ET CHARGES DIVERS	Produits financiers (III)			280		
	Produits exceptionnels (IV)			290	8 850	
	Charges financières (V)			294	21 239	20 636
	Charges exceptionnelles { Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art 217 octies) Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art 39 quinquies D) }	347		300		
		348				
	Impôts sur les bénéfices * (VII)			306		
	2 - BÉNÉFICE OU PERTE : Produits (I + III + IV) - Charges (II + V + VI + VII)				310	125 942
B - RÉSULTAT FISCAL		Reporter le bénéfice comptable col. 1, le déficit comptable col. 2		312	125 942	314
Réintégrations	Rémunérations et avantages personnels non déductibles*			316		
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 C.G.I.) et autres amortissements non déductibles			318		
	Provisions non déductibles*			322		
	Impôts et taxes non déductibles * (cf page 7 de la notice 2033-NOT-SD)			324		
	Divers*, dont intérêts excédentaires des cptes-cts d'associés	247		330		
	écarts de valeurs liquidatives sur OPC*		248			
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option (Part de loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D))		249		251	
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime			998		
	Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime			999		
	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				997	
Déductions	Entreprises nouvelles (44. sexies)	986		989		
				991		
	ZFA NG (44 quaterdecies)	345		344		
	Zone franche urbaine (44 octies A)	987		127		
	Créance due au report en arrière du déficit	346		655		
	Dont divers*					
	Déduction exceptionnelle (art 39 decies A)	643		645		
	Déduction exceptionnelle (art 39 decies D)	648		649		
	Déduction exceptionnelle (art 39 decies B)					
	Déduction exceptionnelle (art 39 decies G)					
RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS				352	125 942	354
Déficits	Déficit de l'exercice reporté en arrière * (Entreprises I.S. seulement)			356		
	Déficits antérieurs reportables : *.....287.456.....dont imputés sur le résultat :				360	125 942
RÉSULTAT FISCAL APRÈS IMPUTATION DES DÉFICITS				370		372

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2033-NOT.

2033B - Divers à réintégrer
au 31/12/2024

Libellé	Montant
Totalisation	

2033B - Divers à déduire
au 31/12/2024

Libellé	Montant
Totalisation	

Formulaire obligatoire (article 302 Septies A bis du Code général des impôts)										Désignation de l'entreprise : SAS LE CLOS DES REBOUSSIER										Néant ☐ *	
I		IMMOBILISATIONS		Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale *									
		ACTIF IMMOBILISE										Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice									
Immobilisations incorporelles	Fonds commercial	400		402		404		406													
	Autres	410	4 000	412		414		416	4 000												
Immobilisations corporelles	Terrains	420	345 500	422	352 000	424		426	697 500												
	Constructions	430	761 480	432	47 206	434		436	808 685												
	Installations techniques matériel et outillage industriels	440	449 009	442	510	444	4 400	446	445 119												
	Installations générales agencements divers	450	89 165	452		454		456	89 165												
	Matériel de transport	460	100 833	462		464		466	100 833												
	Autres immobilisations corporelles	470	399 507	472	447 939	474		476	847 446												
Immobilisations financières		480		482		484		486													
TOTAL		490	2 149 493	492	847 655	494	4 400	496	2 992 748												
II		AMORTISSEMENTS		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice											
		IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES																			
Fonds commercial		495		497		498		499													
Autres immobilisations incorporelles		500		502		504		506													
Immobilisations corporelles	Terrains	510	199 605	512	19 424	514		516	219 029												
	Constructions	520	267 882	522	35 708	524		526	303 590												
	Installations techniques matériel et outillage industriels	530	329 943	532	28 798	534	4 400	536	354 342												
	Installations générales, agencements, aménagements divers	540	62 779	542	7 939	544		546	70 719												
	Matériel de transport	550	22 195	552	10 134	554		556	32 329												
	Autres immobilisations corporelles	560	3 111	562	569	564		566	3 680												
TOTAL		570	885 515	572	102 573	574	4 400	576	983 687												
III		PLUS-VALUES, MOINS-VALUES		(19 %, 15 % et 0 % pour les entreprises à l'IS, 12,8 % pour les entreprises à l'IR) (Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)																	
Nature des immobilisations cédées virées de poste à poste, mises hors service ou réintégrées dans le patrimoine privé y compris les produits de la propriété industrielle.		1	2	3	4	5	Cf. état 2033C-Détail														
		6	7	8	9	10															
Immobilisation	Valeur d'actif *	Amortissements *	Valeur résiduelle	Prix de cession *	Plus ou moins-values																
	①	②	③	④	Court terme *	Long terme															
						19 % ⑥	15 % ou 12,80 % ⑦	0 % ⑧													
1																					
2																					
3																					
4																					
5	4 400	4 400		8 850	8 850																
6																					
7																					
8																					
9																					
10																					
TOTAL	578	4 400	580	4 400	582	584	8 850	586	8 850	581	587	589									
Plus-values taxables à 19 % ⁽¹⁾		579		Régularisations	590	583	594	595													
TOTAL					596	8 850	585	597			599										

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2033-NOT.

(1) Ces plus-values sont imposables aux taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 210F et 208C du CGI. Joindre un état établi selon le même modèle, indiquant les modalités de calcul de ces plus values.

4

RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES - DÉFICITS REPORTABLES - DIVERS

Formulaire obligatoire (article 302 Septies
A bis du Code général des impôts)Désignation de l'entreprise : **SAS LE CLOS DES REBOUSSIERS**Néant ☐ *

I RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES									
A NATURE DES PROVISIONS		Montant au début de l'exercice		Augmentations: dotations de l'exercice		Diminutions: reprises de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice	
Provisions réglementées	Amortissements dérogatoires	600		602		604		606	
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	601		603		605		607	
	Autres provisions réglementées	610		612		614		616	
Provisions pour risques et charges		620		622		624		626	
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations	630		632		634		636	
	Sur stocks et en cours	640		642		644		646	
	Sur clients et comptes rattachés	650		652		654		656	
	Autres provisions pour dépréciation	660		662		664		666	
TOTAL		680		682		684		686	

B MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES				C VENTILATION DES DOTATIONS AUX PROVISIONS ET CHARGES À PAYER NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT (Si le cadre C est insuffisant, joindre un état du même modèle)				
	Dotations		Reprises					
Fonds commercial	681		683					
Autres Immob. incorp.	700		705		1	Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes		
Terrains	710		715		2			
Constructions	720		725		3			
Inst. techniques mat. et outillage	730		735		4			
Inst. générales, agencements amén. div.	740		745		5			
Matériel de transport	750		755		6			
Autres immobilisations corporelles	760		765		7			
TOTAL	770		775		Total à reporter ligne 322 du tableau n° 2033-B			780

II DÉFICITS REPORTABLES			
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)			287 456
Déficits transférés de plein droit (article 209-II-2 du CGI)	982 bis	Nombre d'opérations sur l'exercice	982 bis
Déficits imputés			125 942
Déficits reportables			161 514
Déficits de l'exercice			
Total des déficits restant à reporter			161 514

IV DIVERS			
Primes et cotisations complémentaires facultatives			381
dont montant déductible des cotisations facultatives versées en application du I de l'article 154 bis du CGI dont cotisations facultatives Madelin (I de l'art. 154 bis du CGI)			325
dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite			327
Cotisations personnelles obligatoires de l'exploitant *			380
dont montant déductible des cotisations sociales obligatoires hors CSG-CRDS			326
N° du centre de gestion agréé			388
Montant de la TVA collectée			374 40 399
Montant de la TVA déductible sur biens et services (sauf immobilisations)			378 37 156
Montant des prélèvements personnels de l'exploitant			399
Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice			398
Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI			397

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne 870 du tableau 2033D déposé au titre de l'exercice précédent.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

Désignation de l'entreprise : SAS LE CLOS DES REBOUSSIERS				Néant ☐ *	
Exercice ouvert le : 01012024		et clos le : 31122024		Durée en nombre de mois 12	
DECLARATION DES EFFECTIFS					
Effectifs moyens du personnel *	376	1			
dont apprentis	657				
dont handicapés	651				
Effectifs affectés à l'activité artisanale	861				
CALCUL DE LA VALEUR AJOUTEE					
I - Chiffre d'affaires de référence CVAE					
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises	108	222 786			
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilés	118				
Plus-values de cession d'immobilisations corporelles et incorporelles, si rattachées à une activité normale et courante	119				
Refacturations de frais inscrits au compte de transfert de charges	105	1 979			
TOTAL 1	106	224 765			
II - Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée					
Autres produits de gestion courante hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun	115	2			
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation	143				
Subventions d'exploitation reçues	113	44 237			
Variation positive des stocks	111	259 261			
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée	116				
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation	153				
TOTAL 2	144	303 500			
III - Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée					
Achats	121	141 891			
Variation négative des stocks	145	2 998			
Services extérieurs, à l'exception des loyers et redevances	125	29 468			
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	146				
Taxes déductibles de la valeur ajoutée	133	1 749			
Autres charges de gestion courante hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun	148	19			
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée	128				
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	135				
Moins-values de cession d'immobilisations corporelles et incorporelles, si rattachées à une activité normale et courante	150				
TOTAL 3	152	176 124			
IV - Valeur ajoutée produite					
Calcul de la valeur ajoutée	TOTAL 1 + TOTAL 2 - TOTAL 3			137	352 141
V - Cotisation sur la Valeur ajoutée des Entreprises					
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur les 1330-CVAE pour les multi-établissements et sur les 1329-AC et 1329-DEF. Si la VA calculée est négative, il convient de reporter un montant égal à 0 au cadre C des formulaires n° 1329-AC et 1329-DEF)				117	352 141
Cadre réservé au mono établissement au sens de la CVAE					
Les entreprises effectuant uniquement des opérations à caractères agricoles n'entrant pas dans le champ de la CVAE ne doivent pas compléter ce cadre. Si vous êtes assujettis à la CVAE et êtes un mono établissement au sens de la CVAE (cf notice de la déclaration n°1330-CVAE-SD), veuillez compléter le cadre ci-dessous et la ligne 117 (ci-dessus). Vous serez alors dispensé du dépôt de la déclaration 1330-CVAE-SD.					
Mono établissement au sens de la CVAE	020	X			
Chiffre d'affaires de référence CVAE	022	224 765			
Effectifs au sens de la CVAE	023	3			
Chiffre d'affaires du groupe économique (art. 223 A du CGI)	026				
Période de référence	024	01/01/2024	160	31/12/2024	
Date de cessation (de l'activité soumise à la CVAE)	186				

(1) il ne doit pas être tenu compte dans les lignes 121 à 148 des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne 143, portées en ligne 128.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2033-NOT-SD

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
détenant directement au moins 10% du capital de la société)

N° de dépôt

1

1

(1) Néant ☐ *

EXERCICE CLOS LE

31122024

N° SIRET

79167059900012

DENOMINATION DE L'ENTREPRISE

SAS LE CLOS DES REBOUSSIERS

ADRESSE (voie)

MAS DE SAUZET

CODE POSTAL

34270

VILLE

CAZEVIEILLE PIC SAINT LOUP

I. CAPITAL DETENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique

SARL

Dénomination

JPG DEVELOPPEMENT

N° SIREN (si société établie en France)

499372738

% de détention

100,00

Nb de parts ou actions

32 670

Adresse :

N°

4

Voie

RUE LOUIS BLERIOT

Code postal

34430

Commune

SAINT JEAN DE VEDAS

Pays

FRANCE

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Nb de parts ou actions

Adresse :

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Nb de parts ou actions

Adresse :

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Nb de parts ou actions

Adresse :

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

II. CAPITAL DETENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2)

Nom de famille

Prénom(s)

Nom d'usage

% de détention

Nb de parts ou actions

Naissance :

Date

N° département

Commune

Pays

Adresse :

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

Titre (2)

Nom de famille

Prénom(s)

Nom d'usage

% de détention

Nb de parts ou actions

Naissance :

Date

N° département

Commune

Pays

Adresse :

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

7

FILIALES ET PARTICIPATIONS

DGFIP N° 2033-G 2025

N° de dépôt

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
dont la société détient directement au moins 10 % du capital)

1/1

(1)

Néant ☒ *

EXERCICE CLOS LE 31/12/2024

N° SIRET

79167059900012

DENOMINATION DE L'ENTREPRISE SAS LE CLOS DES REBOUSSIERS

ADRESSE (voie) MAS DE SAUZET

CODE POSTAL 34270

VILLE

CAZEVIEILLE PIC SAINT LOUP

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DETENUES PAR L'ENTREPRISE

905

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2033-NOT

Déclaration des loyers professionnels

Déclaration des loyers au 1er janvier de l'année :

[illegible]

SARL JPG DEVELOPPEMENT

11 rue du Pic Saint Loup

34270 CAZEVIELLE

COMPTES ANNUELS

Exercice du 01/04/2024 au 31/03/2025

SIRET : 49937273800025

ACTIVITE : Holding

SARL JPG DEVELOPPEMENT

11 rue du Pic Saint Loup

34270 CAZEVIELLE

COMPTES ANNUELS

Exercice du 01/04/2024 au 31/03/2025

<i>Attestation</i>	1
----- <i>B I L A N</i> -----	2
<i>Bilan Actif</i>	3
<i>Détail de l'Actif</i>	4
<i>Bilan Passif</i>	5
<i>Détail du Passif</i>	6
----- <i>R E S U L T A T</i> -----	7
<i>Compte de résultat</i>	8
<i>Détail du Compte de Résultat</i>	9
----- <i>ETATS DE GESTION</i> -----	11
<i>Chiffres clés de l'entreprise</i>	12
<i>Soldes Intermédiaires de Gestion</i>	13
----- <i>A N N E X E</i> -----	14
<i>Règles et méthodes comptables</i>	15
<i>Charges à payer</i>	17
<i>Créances et dettes</i>	18
<i>Charges et Produits constatés d'avance</i>	19
----- <i>ETATS FISCAUX</i> -----	20
<i>BIC - Déclaration 2065 - Impot sur les Sociétés</i>	21
<i>BIC - Déclaration 2065 Bis- Impot sur les Sociétés</i>	22
<i>BIC - Déclaration 2065 BisSuite - Impôt sur les Sociétés</i>	23
<i>BIC-RN 2050 - Bilan Actif</i>	24
<i>BIC-RN 2051 - Bilan Passif</i>	25
<i>BIC-RN 2052 - Compte de résultat</i>	26
<i>BIC-RN 2053 - Compte de résultat suite</i>	27
<i>BIC-RN 2054 - Immobilisations</i>	28
<i>BIC-RN 2055 - Amortissements</i>	29
<i>BIC-RN 2056 - Provisions</i>	30
<i>BIC-RN 2057 - Créances et Dettes</i>	31
<i>BIC-RN 2058A - Résultat fiscal</i>	32
<i>BIC-RN 2058B - Suivi des déficits</i>	33
<i>BIC-RN 2058C - Renseignements divers</i>	34
<i>BIC-RN 2059A - Plus et Moins-values</i>	35
<i>BIC-RN 2059B - Affectation des plus-values</i>	36
<i>BIC-RN 2059C - Suivi des moins-values</i>	37
<i>BIC-RN 2059D - Affectation plus-values LT</i>	38
<i>BIC-RN 2059E - Valeur ajoutée</i>	39

SARL JPG DEVELOPPEMENT

11 rue du Pic Saint Loup

34270 CAZEVIELLE

COMPTES ANNUELS

Exercice du 01/04/2024 au 31/03/2025

<i>BIC-RN 2059F - Composition du capital social /1</i>	<i>40</i>
<i>BIC-RN 2059G - Filiales et participations /1</i>	<i>41</i>

Attestation de présentation des comptes

Etat exprimé en euros

Dans le cadre de la mission de **Présentation des Comptes Annuels** de l'entreprise **SARL JPG DEVELOPPEMENT**, pour l'exercice du **01/04/2024** au **31/03/2025**, et conformément aux termes de ma lettre de mission et à nos accords, j'ai effectué les diligences prévues par les normes définies par l'Ordre des Experts-Comptables.

A la date de mes travaux, qui ne constituent pas un audit, et à l'issue de ceux-ci, je n'ai pas relevé d'éléments remettant en cause la cohérence et la vraisemblance des Comptes Annuels.

Les Comptes Annuels ci-joints se caractérisent par les données suivantes :

Total du bilan : 3 652 336 euros

Chiffre d'affaires : euros

Résultat net comptable : -328 615 euros

Fait à Mauguio
Le 06/05/2025

Action Finance Conseils
Jérôme GRIMAL
Expert Comptable

ACTION FINANCE CONSEILS

Société d'Expertise Comptable
153 boulevard Jean Macé 34130 MAUGUIO
Tel : 04 67 91 99 60
www.action-finance-conseils.fr
RCS Montpellier 341 661 130 00045

Etats financiers au 31/03/2025

Bilan

Bilan Actif

Etat exprimé en euros

		31/03/2025			31/03/2024
		Brut	Amort. et Dépréc.	Net	Net
Capital souscrit non appelé (I)					
ACTIF IMMOBILISE	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
	Frais d'établissement				
	Frais de développement				
	Concessions brevets droits similaires				
	Fonds commercial (1)				
	Autres immobilisations incorporelles				
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
	Terrains				
	Constructions				
ACTIF CIRCULANT	Installations techniques,mat. et outillage indus.				
	Autres immobilisations corporelles	6 742	1 326	5 417	2 476
	Immobilisations en cours				
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)				
	Participations évaluées selon mise en équival.				
	Autres participations	1 177 819		1 177 819	1 178 119
	Créances rattachées à des participations				
	Autres titres immobilisés				
	Prêts				
	Autres immobilisations financières				
TOTAL (II)		1 184 561	1 326	1 183 236	1 180 595
COMPTES DE REGULARISATION	STOCKS ET EN-COURS				
	Matières premières, approvisionnements				
	En-cours de production de biens				
	En-cours de production de services				
	Produits intermédiaires et finis				
	Marchandises				
	Avances et Acomptes versés sur commandes				
	CREANCES (3)				
	Créances clients et comptes rattachés				
	Autres créances	2 464 027		2 464 027	1 595 622
COMPTES DE REGULARISATION	Capital souscrit appelé, non versé				
	VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT				
	DISPONIBILITES	5 073		5 073	300 000
	Charges constatées d'avance				22 256
	TOTAL (III)	2 469 100		2 469 100	1 917 878
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)				
	Primes de remboursement des obligations (V)				
	Ecart de conversion actif (VI)				
	TOTAL ACTIF (I à VI)	3 653 662	1 326	3 652 336	3 098 473

(1) dont droit au bail
(2) dont immobilisations financières à moins d'un an
(3) dont créances à plus d'un an

Détail de l'Actif

Etat exprimé en euros	01/04/2024	12	01/04/2023	12	Variations	%
	31/03/2025	mois	31/03/2024	mois		
Capital souscrit non appelé						
TOTAL II - Actif Immobilisé NET	1 183 235,60	32,40	1 180 594,71	38,10	2 640,89	0,22
Autres immobilisations corporelles	5 416,60	0,15	2 475,71	0,08	2 940,89	118,79
21830000 Mat. de bureau & informat.	2 478,00	0,07	2 478,00	0,08		
21840000 Mobilier	4 264,40	0,12			4 264,40	
28183000 Amort. Mat. de bureau & info.	(828,29)	-0,02	(2,29)		(826,00)	N/S
28184000 Amort. Mobilier	(497,51)	-0,01			(497,51)	
Autres participations	1 177 819,00	32,25	1 178 119,00	38,02	(300,00)	-0,03
26182000 Titres participation JPG INVES	200,00	0,01	200,00	0,01		
26184000 Participations ASS MAHB	65 000,00	1,78	65 000,00	2,10		
26186000 Titres Sarl Bertaud Belieu			300,00	0,01	(300,00)	-100,00
26187000 Titres Clos des Reboussiers	1 112 619,00	30,46	1 112 619,00	35,91		
TOTAL III - Actif Circulant NET	2 469 100,24	67,60	1 917 878,28	61,90	551 221,96	28,74
Autres créances	2 464 027,09	67,46	1 595 622,46	51,50	868 404,63	54,42
45130000 C/C Sarl Bertaud Belieu			305 366,13	9,86	(305 366,13)	-100,00
45150000 C/C Clos des reboussiers	2 464 027,09	67,46	1 290 256,33	41,64	1 173 770,76	90,97
Valeurs mobilières de placement			299 999,96	9,68	(299 999,96)	-100,00
50830000 Autres valeurs mobilières			299 999,96	9,68	(299 999,96)	-100,00
Disponibilités	5 073,15	0,14	22 255,86	0,72	(17 182,71)	-77,21
51213000 Banque crédit agricole	5 073,15	0,14	22 255,86	0,72	(17 182,71)	-77,21
TOTAL DU BILAN ACTIF	3 652 335,84	100,00	3 098 472,99	100,00	553 862,85	17,88

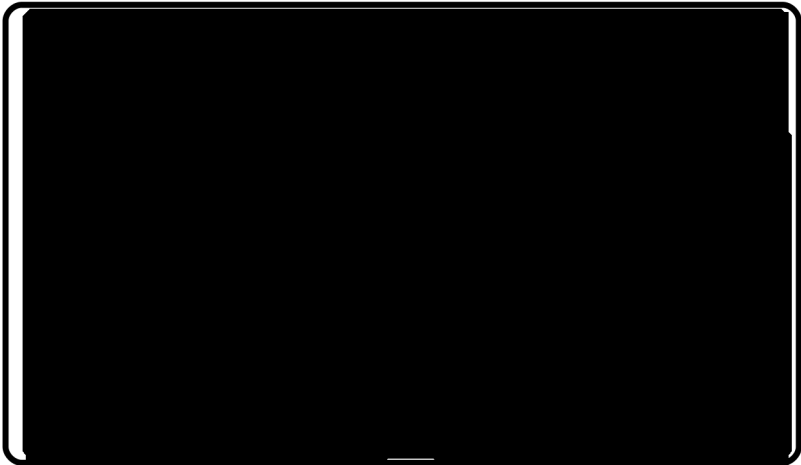
Bilan Passif

Etat exprimé en euros		31/03/2025	31/03/2024
Capitaux Propres	Capital social ou individuel	609 100	609 100
	Primes d'émission, de fusion, d'apport ...	79 500	79 500
	Ecarts de réévaluation		
	RESERVES		
	Réserve légale	60 910	60 910
	Réserves statutaires ou contractuelles		
	Réserves réglementées		
	Autres réserves	452 661	452 661
	Report à nouveau	(433 634)	(415 434)
	Résultat de l'exercice	(328 615)	(18 199)
	Subventions d'investissement		
	Provisions réglementées		
	Total des capitaux propres	439 922	768 537
Autres fonds propres	Produits des émissions de titres participatifs		
	Avances conditionnées		
	Total des autres fonds propres		
Provisions	Provisions pour risques		
	Provisions pour charges		
	Total des provisions		
DETTES (1)	DETTES FINANCIERES		
	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts dettes auprès des établissements de crédit (2)		
	Emprunts et dettes financières divers (3)	3 210 459	2 328 113
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
	DETTES D'EXPLOITATION		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 919	1 663
	Dettes fiscales et sociales	36	160
	DETTES DIVERSES		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
	Autres dettes		
	Produits constatés d'avance (1)		
	Total des dettes	3 212 414	2 329 936
	Ecarts de conversion passif		
	TOTAL PASSIF	3 652 336	3 098 473
Résultat de l'exercice exprimé en centimes		(328 615,09)	(18 199,47)
(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an		3 212 414	2 329 936
(2) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP			
(3) Dont emprunts participatifs			

Détail du Passif

Etat exprimé en euros	01/04/2024	12	01/04/2023	12	Variations	%
	31/03/2025	mois	31/03/2024	mois		
TOTAL I- Capitaux propres	439 922,05	12,04	768 537,14	24,80	(328 615,09)	-42,76
Capital Social ou individuel	609 100,00	16,68	609 100,00	19,66		
10100000 Capital	609 100,00	16,68	609 100,00	19,66		
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	79 500,00	2,18	79 500,00	2,57		
10410000 Primes d'émission	79 500,00	2,18	79 500,00	2,57		
Réserve légale	60 910,00	1,67	60 910,00	1,97		
10610000 Réserve légale	60 910,00	1,67	60 910,00	1,97		
Autres réserves	452 661,08	12,39	452 661,08	14,61		
10680000 Autres réserves	452 661,08	12,39	452 661,08	14,61		
Report à nouveau	(433 633,94)	-11,87	(415 434,47)	-13,41	(18 199,47)	-4,38
11900000 Report à nouveau débiteur	(433 633,94)	-11,87	(415 434,47)	-13,41	(18 199,47)	-4,38
Résultat de l'exercice	(328 615,09)	-9,00	(18 199,47)	-0,59	(310 415,62)	N/S
TOTAL II - Autres fonds propres						
TOTAL III - Total des Provisions						
TOTAL IV - Total des dettes	3 212 413,79	87,96	2 329 935,85	75,20	882 477,94	37,88
Emprunts et dettes financières divers	3 210 459,49	87,90	2 328 112,65	75,14	882 346,84	37,90
45140000 C/C JPG INVEST	3 205 811,18	87,77	2 317 992,82	74,81	887 818,36	38,30
45500000 C/C Jean-Pierre Girard	4 648,31	0,13	10 119,83	0,33	(5 471,52)	-54,07
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 918,80	0,05	1 663,20	0,05	255,60	15,37
040C Collectif fournisseurs créditeurs	802,80	0,02	547,20	0,02	255,60	46,71
40810000 Fx fact non parvenues	1 116,00	0,03	1 116,00	0,04		
Dettes fiscales et sociales	35,50		160,00	0,01	(124,50)	-77,81
44860000 Etat charge à payer	35,50		160,00	0,01	(124,50)	-77,81
TOTAL DU BILAN PASSIF	3 652 335,84	100,00	3 098 472,99	100,00	553 862,85	17,88

Etats financiers au 31/03/2025



Compte de Résultat

		31/03/2025		31/03/2024	
		12 mois	% C.A.	12 mois	% C.A.
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises				
	Production vendue (Biens)				
	Production vendue (Services et Travaux)				
	Montant net du chiffre d'affaires				
	Production stockée				
	Production immobilisée				
CHARGES D'EXPLOITATION	Subventions d'exploitation				
	Reprises sur provisions et amortissements, transfert de charges				
	Autres produits				
	Total des produits d'exploitation				
	Achats de marchandises				
	Variation de stock				
	Achats de matières et autres approvisionnements				
	Variation de stock				
	Autres achats et charges externes	16 044		15 799	
	Impôts, taxes et versements assimilés	18		649	
PRODUITS FINANCIERS	Salaires et traitements	1 920		267	
	Charges sociales du personnel				
	Cotisations personnelles de l'exploitant				
	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	1 324		2	
	Autres charges				
	Total des charges d'exploitation	19 305		16 717	
	RESULTAT D'EXPLOITATION	(19 305)		(16 717)	
	Bénéfice attribué ou perte transférée				
	Perte supportée ou bénéfice transféré				
	De participations (3)	20 586		13 635	
CHARGES FINANCIERES	D'autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilisé (3)				
	Autres intérêts et produits assimilés (3)	7 640		7 875	
	Reprises sur provisions et dépréciations et transfert de charges				
	Différences positives de change				
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
	Total des produits financiers	28 226		21 510	
	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions				
	Intérêts et charges assimilées (4)	29 634		22 992	
	Différences négatives de change				
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
PARTICIPATION DES SALARIES IMPOTS SUR LES BENEFICES	Total des charges financières	29 634		22 992	
	RESULTAT FINANCIER	(1 407)		(1 482)	
	RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS	(20 712)		(18 199)	
	Total des produits exceptionnels	300			
	Total des charges exceptionnelles	308 203			
	RESULTAT EXCEPTIONNEL	(307 903)			
TOTAL DES PRODUITS TOTAL DES CHARGES		28 526		21 510	
		357 141		39 710	
RESULTAT DE L'EXERCICE		(328 615)		(18 199)	

Détail du Compte de Résultat

Etat exprimé en euros	01/04/2024	12	01/04/2023	12	Variations	%
	31/03/2025	mois	31/03/2024	mois		
Total des produits d'exploitation						
Ventes de marchandises						
Production vendue Biens						
Production vendue Services + Travaux						
Montant net du chiffre d'affaires						
Total des charges d'exploitation	19 304,88		16 717,34		2 587,54	15,48
Autres achats et charges externes	16 043,87		15 799,05		244,82	1,55
60630000 Four. entret. et petit mat.	3 265,60		1 169,74		2 095,86	179,17
60640000 Four. administratives	86,25		48,00		38,25	79,69
61320000 Locations	2 880,00		2 880,00			
62261000 Honoraires comptables	5 629,80		4 853,40		776,40	16,00
62264000 Honoraires avocat juridique	992,58		894,00		98,58	11,03
62280000 Honoraires divers	540,00		3 600,00		(3 060,00)	-85,00
62340000 Cadeaux clients	630,00				630,00	
62510000 Frais de déplac. J-P. G	866,93		962,05		(95,12)	-9,89
62511000 Missions/restaurant/JP G	119,50		64,00		55,50	86,72
62570000 Réceptions			343,00		(343,00)	-100,00
62730000 Services bancaires CA	1 033,21		984,86		48,35	4,91
Impôts, taxes et versements assimilés	17,50		649,00		(631,50)	-97,30
63511000 Taxe professionnelle	17,50		649,00		(631,50)	-97,30
Salaires et traitements	1 920,00		267,00		1 653,00	619,10
64420000 Rémunération gérant - Urssaf	1 920,00		267,00		1 653,00	619,10
Dotation aux amortissements sur immobilisations	1 323,51		2,29		1 321,22	N/S
68112000 Dot/amort. immob. corporelles	1 323,51		2,29		1 321,22	N/S
Résultat d'exploitation	(19 304,88)		(16 717,34)		(2 587,54)	-15,48
Total des produits financiers	28 226,27		21 510,10		6 716,17	31,22
Produits financiers de participations	20 586,16		13 635,10		6 951,06	50,98
76170000 Rev. des créanc. sur partic.	20 586,16		13 635,10		6 951,06	50,98
Autres intérêts et produits assimilés	7 640,11		7 875,00		(234,89)	-2,98
76800000 Autres produits financiers	7 640,11		7 875,00		(234,89)	-2,98
Total des charges financières	29 633,76		22 992,23		6 641,53	28,89
Intérêts et charges assimilées	29 633,76		22 992,23		6 641,53	28,89
66110000 Intérêts emprunt			41,81		(41,81)	-100,00
66111700 Charges d'int. participations	29 633,76		22 950,42		6 683,34	29,12
Résultat financier	(1 407,49)		(1 482,13)		74,64	5,04
Résultat courant avant impôts	(20 712,37)		(18 199,47)		(2 512,90)	-13,81
Total des produits exceptionnels	300,00				300,00	

Détail du Compte de Résultat

Etat exprimé en euros	01/04/2024	12	01/04/2023	12	Variations	%
	31/03/2025	mois	31/03/2024	mois		
Produits exceptionnels sur opérations en capital	300,00				300,00	
77560000 Cession immo financières	300,00				300,00	
Total des charges exceptionnelles	308 202,72				308 202,72	
Charges exceptionnelles sur opération de gestion	298 685,92				298 685,92	
67100000 Charges exceptionnelles op/ges	298 685,92				298 685,92	
Charges exceptionnelles sur opération en capital	9 516,80				9 516,80	
67560000 Val.comptables él. actif cédés fin	300,00				300,00	
67880000 Autres charges exceptionnelles	9 216,80				9 216,80	
Résultat exceptionnel	(307 902,72)				(307 902,72)	
Résultat de l'exercice	(328 615,09)		(18 199,47)		(310 415,62)	N/S

Etats financiers au 31/03/2025

Etats de Gestion

Chiffres clés de l'entreprise

Etat exprimé en euros

31/03/2025

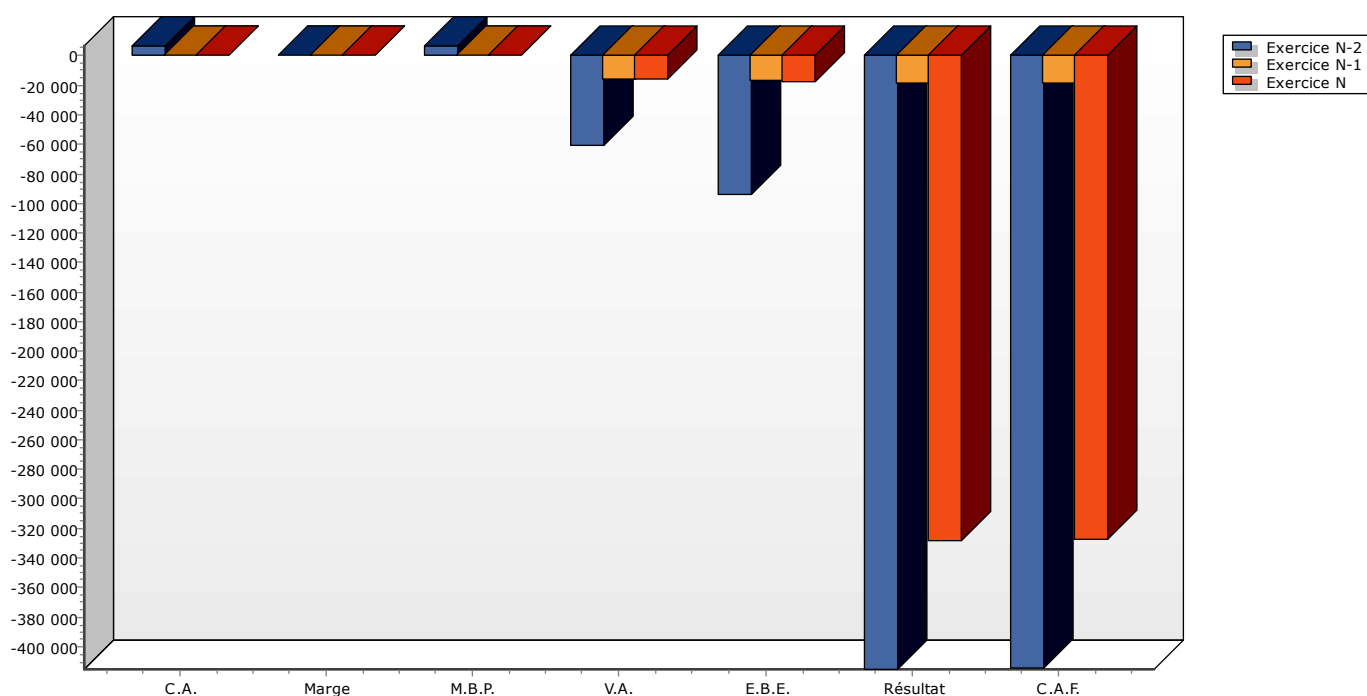
31/03/2024

Variation

N/N-1

31/03/2023

Nombre de mois	12	12			12
Chiffre d'affaires					6 704
Marge commerciale <i>% sur vente de marchandises</i>					
Marge brute de production <i>% sur production</i>					6 704 100,00
Valeur ajoutée <i>% sur CA</i>	(16 044)	(15 799)	(245)	1,55	(61 083) -911,08
Excédent brut d'exploitation <i>% sur CA</i>	(17 981)	(16 715)	(1 266)	7,58	(93 994) N/S
Résultat net comptable <i>% sur CA</i>	(328 615)	(18 199)	(310 416)	N/S	(415 434) N/S
Capacité d'autofinancement	(327 292)	(18 197)	(309 094)	N/S	(414 434)
Besoin en fonds de roulement <i>Nombre de jours de CA</i>	2 462 073	1 593 799	868 274	54,48	1 478 890 79 409,99
Rotations (en jours) - Stock marchandises - Stock produits finis - Crédit fournisseurs - Crédit clients	43,05	37,90			36,08



Soldes Intermédiaires de Gestion

Etat exprimé en euros	01/04/2024 31/03/2025	12 mois	01/04/2023 31/03/2024	12 mois	Ecart		%
CHIFFRE D'AFFAIRES							
Ventes de marchandises							
- Achats de marchandises							
- Variation stocks de marchandises							
MARGE COMMERCIALE (a)							
Production vendue							
+ Variation production stockée							
+ Production immobilisée							
PRODUCTION DE L'EXERCICE							
- Achats stockés approvisionnement							
- Variation des stocks et approvisionnement							
- Achats de sous-traitance directe							
MARGE BRUTE PRODUCTION (b)							
MARGES (Commerciale + Production)							
- Achats non stockés (c)	3 352		1 218		2 134	175,25	
- Autres charges externes (c)	12 692		14 581		(1 889)	-12,96	
CONSOMMATION DE L'EXERCICE EN PROVENANCE DES TIERS	16 044		15 799		245	1,55	
VALEUR AJOUTÉE PRODUITE (a+b-c)	(16 044)		(15 799)		(245)	-1,55	
+ Subventions d'exploitation							
- Impôts, taxes sur rémunérations							
- Autres impôts et taxes	18		649		(632)	-97,30	
- Salaires et traitements	1 920		267		1 653	619,10	
- Charges sociales							
EXCÉDENT BRUT D'EXPLOITATION	(17 981)		(16 715)		(1 266)	-7,58	
+ Reprises sur amortissements et provisions							
+ Autres produits d'exploitation							
+ Transfert de charges d'exploitation							
- Dotations aux amort.,dépréciations et provisions	1 324		2		1 321	N/S	
- Autres charges de gestion courante							
RÉSULTAT EXPLOITATION	(19 305)		(16 717)		(2 588)	-15,48	
Bénéfice-perte sur opérations en commun							
+ Produits financiers	28 226		21 510		6 716	31,22	
- Charges financières	29 634		22 992		6 642	28,89	
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS	(20 712)		(18 199)		(2 513)	-13,81	
Produits exceptionnels	300				300		
- Charges exceptionnelles	308 203				308 203		
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL	(307 903)				(307 903)		
- Participation des salariés							
- Impôts sur les bénéfices							
RÉSULTAT DE L'EXERCICE	(328 615)		(18 199)		(310 416)	N/S	

Etats financiers au 31/03/2025

ANNEXE

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables en la matière et dans le respect du principe de prudence.

Le bilan de l'exercice présente un total de **3 652 336 euros**.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total **produits** de **28 526 euros** et un total **charges** de **357 141 euros**, dégageant ainsi un **résultat** de **-328 615 euros**.

L'exercice considéré débute le **01/04/2024** et finit le **31/03/2025**.

Il a une durée de **12 mois**.

Les conventions générales comptables ont été appliquées conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation.
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.
- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Aucun changement dans les méthodes d'évaluation et dans les méthodes de présentation n'a été apporté.

Les principales méthodes utilisées sont :

Immobilisations

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée normale d'utilisation des biens.

Les éléments non amortissables de l'actif immobilisé sont inscrits pour leur valeur brute constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Créances et dettes

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Disponibilités

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Achats

Les frais accessoires d'achat payés à des tiers n'ont pas été incorporés dans les comptes d'achat, mais ont été comptabilisés dans les différents comptes de charge correspondant à leur nature.

Charges à payer

Etat exprimé en euros

31/03/2025

Total des Charges à payer		1 152
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		1 116
<i>Fx fact non parvenues</i>	<i>1 116</i>	
Dettes fiscales et sociales		36
<i>Etat charge à payer</i>	<i>36</i>	

Créances et Dettes

Etat exprimé en euros

31/03/2025

1 an au plus

plus d'1 an

CREANCES				
	Créances rattachées à des participations			
	Prêts			
	Autres immobilisations financières			
	Clients douteux ou litigieux			
	Autres créances clients			
	Créances représentatives des titres prêtés			
	Personnel et comptes rattachés			
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
	Impôts sur les bénéfices			
	Taxes sur la valeur ajoutée			
	Autres impôts, taxes versements assimilés			
	Divers			
	Groupe et associés	2 464 027	2 464 027	
	Débiteurs divers			
	Charges constatées d'avances			
	TOTAL DES CREANCES	2 464 027	2 464 027	
	Prêts accordés en cours d'exercice			
	Remboursements obtenus en cours d'exercice			
	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)			

31/03/2025

1 an au plus

1 à 5 ans

plus de 5 ans

DETTES				
	Emprunts obligataires convertibles			
	Autres emprunts obligataires			
	Emprunts dettes ets de crédit à 1an max. à l'origine			
	Emprunts dettes ets de crédit à plus 1 an à l'origine			
	Emprunts et dettes financières divers			
	Fournisseurs et comptes rattachés	1 919	1 919	
	Personnel et comptes rattachés			
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
	Impôts sur les bénéfices			
	Taxes sur la valeur ajoutée			
	Obligations cautionnées			
	Autres impôts, taxes et assimilés	36	36	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
	Groupe et associés	3 210 459	3 210 459	
	Autres dettes			
	Dette représentative de titres empruntés			
	Produits constatés d'avance			
	TOTAL DES DETTES	3 212 414	3 212 414	
	Emprunts souscrits en cours d'exercice			
	Emprunts remboursés en cours d'exercice			
	Emprunts dettes associés (personnes physiques)	4 648		

Charges et Produits constatés d'avance

Etat exprimé en euros

31/03/2025

Charges

Produits

Charges et Produits d'EXPLOITATION

Charges et Produits FINANCIERS

Charges et Produits EXCEPTIONNELS

TOTAL

Etats financiers au 31/03/2025

ETATS FISCAUX



RÉPUBLIQUE

FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

N° 2065-SD

(2025)

Formulaire obligatoire
(art. 223 du Code général des impôts)

Timbre à date du service

IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

Exercice ouvert le	01042024	et clos le	31032025	Régime simplifié d'imposition	☐	Régime réel normal	☒						
Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble du groupe				☐	Si PME innovante			☐	Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage art. 209-O B (entreprises de transport maritime)		☐		
A IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE													
Désignation de la société						Adresse du siège social							
SARL JPG DEVELOPPEMENT													
SIRET						49937273800025							
Adresse du principal établissement						Ancienne adresse en cas de changement							
11 rue du Pic Saint Loup													
Lieu-dit Le Sauzet 34270 CAZEVIELLE													
RÉGIME FISCAL DES GROUPES													
Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés, doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires (art 223 A à U du CGI)													
Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante						SIRET							
Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° d'identification de la société mère :													
B ACTIVITÉ													
Activités exercées				Holding				Si vous avez changé d'activité, cochez la case				☐	
C RÉCAPITULATION DES ÉLÉMENTS D'IMPOSITION (cf. notice de la déclaration n°2065-SD)													
1. Résultat fiscal		Bénéfice imposable au taux normal		0		Bénéfice imposable à 15%				Déficit		328 615	
Résultat net de cession, de concession ou de sous-concession des brevets et droits de propriété industrielle assimilés imposable au taux de 10%													
2. Plus-values													
PV à long terme imposables à 15%				PV à long terme imposables à 19%				PV exonérées (art. 238 quindecies)					
Autres PV imposables à 19%				PV à long terme imposables à 0%									
3. Abattements sur le bénéfice et exonérations													
Entreprise nouvelle art. 44 sexies		☐		Jeunes entreprises innovantes, art. 44 sexies-0 A		☐		Zone franche urbaine Territoire entrepreneur art 44 octies A		☐		Zone de revitalisation rurale, art. 44 quindecies	☐
France ruralités revitalisation FRR art. 44 quindecies A		☐		Zone franche d'activité nouvelle génération art.44 quaterdecies		☐		Zone de développement prioritaire art. 44 septdecies		☐		Bassins d'emploi à redynamiser, art. 44 duodecies	☐
Bassins urbains à dynamiser (BUD) art.44 sexdecies		☐										Autres dispositifs	☐
Sociétés d'investissements immobiliers cotées		☐		Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas)				Plus-values exonérées relevant du taux de 15%					
4. Option pour le crédit d'impôt outre-mer dans le secteur productif, art. 244 quater W du CGI ☐													
D IMPUTATIONS (cf. notice de la déclaration n°2065-SD)													
1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédits d'impôts													
2. Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un Etat étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-Mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet Etat, territoire ou collectivité.													
E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf. notice de la déclaration n°2065-SD)													
Recettes nettes soumises à la contribution de 2,5%													
F COMPTABILITÉ INFORMATISÉE													
L'entreprise dispose-t-elle d'une comptabilité informatisée ?				OUI		Si oui, indication du logiciel utilisé				COMPTA EXPERT - SAGE			
Nom et adresse du professionnel de l'expertise comptable : I						Nom et adresse du conseil :							
ACTION FINANCE CONSEILS 153 boulevard Jean Macé 34130 Mauguio Tél : 04.67.91.99.60													
OGA/OMGA ☐ Viseur conventionné ☐ (Cocher la case correspondante)						Identité du déclarant :							
Nom et adresse du CGA/OMGA ou du viseur ou certificateur conventionné :						Date : 06052025 Lieu : CAZEVIELLE							
N° d'agrément :						Qualité et nom du signataire : Gérant Signature : GIRARD Jean-Pierre							
Examen de conformité fiscale (ECF)		☐		prestataire :									

Désignation de l'entreprise
et date de clôture de l'exercice

SARL JPG DEVELOPPEMENT
31032025

(A ne remplir que sur les exemplaires "en continu")

G	RÉPARTITION DES PRODUITS DES ACTIONS ET PARTS SOCIALES, AINSI QUE DES REVENUS ASSIMILÉS DISTRIBUÉS
---	--

1. Montant global brut des distributions correspondant aux intérêts, dividendes, revenus et autres produits des actions et parts sociales payables aux associés, actionnaires et porteurs de parts	Payées par la société elle-même (a)	
	Payées par un établissement chargé du service des titres (b)	
2. Montant des distributions correspondant à des rémunérations ou avantages dont la société ne désigne pas le (les) bénéficiaire(s)	(c)	
3. Montant des prêts, avances ou acomptes consentis aux associés, actionnaires et porteurs de parts, soit directement, soit par personnes interposées	(d)	
4. Montant des distributions autres que celles visées en (a),(b),(c) et (d) ci-dessus	(e)	
	(f)	
	(g)	
(A préciser par nature sur les lignes e à h)	(h)	
5. Montant des revenus distribués éligibles à l'abattement de 40% prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI	(i)	
6. Montant des revenus distribués non éligibles à l'abattement de 40% prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI	(j)	
7. Montant des revenus répartis	total (a à h)	

H	RÉMUNÉRATIONS NETTES VERSÉES AUX MEMBRES DE CERTAINES SOCIÉTÉS
---	--

[illegible]

(A ne remplir que sur les exemplaires "en continu")

Désignation de l'entreprise **SARL JPG DEVELOPPEMENT**
et Date de clôture de l'exercice **31032025**

I	DIVERS		
NOM ET ADRESSE DU PROPRIETAIRE DU FONDS (en cas de gérance libre)			
ADRESSES DES AUTRES ET ABLISSEMENTS (Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)			
J	CADRE NE CONCERNANT QUE LES ENTREPRISES PLACÉES SOUS LE RÉGIME SIMPLIFIÉ D'IMPOSITION		
REMUNERATIONS	Montant brut des salaires, abstraction faite des sommes comprises dans les DSN et versées aux apprentis sous contrat et aux handicapés, figurant sur les DSN de 2024, montant total des bases brutes fiscales. Ils doivent être majorés, le cas échéant, des indemnités exonérées de la taxe sur les salaires, telles notamment les sommes portées au titre de la contribution de l'employeur à l'acquisition des chèques-vacances par les salariés.		
	Rétrocessions d'honoraires, de commissions et de courtages		
MOINS-VALUES A LONG TERME IMPOSÉES À 0 %,15% ou 19 %			
	Taux de 0 %	Taux de 15 % (art. 219 I a ter et a quater)	Taux de 19 %
MVLT restant à reporter à l'ouverture de l'exercice			
MVLT imputée sur les PVLTL de l'exercice			
MVLT réalisée au cours de l'exercice			
MVLT restant à reporter			
K	CADRE NE CONCERNANT QUE LES ORGANISMES BENEFICIAIRES DE DONNS (article 222 bis du CGI)		
Montant cumulé des dons et versements mentionnés sur les reçus, attestations ou tous autres documents et perçus au titre de l'exercice			
Nombre de reçus, attestations ou tous autres documents délivrés au titre de l'exercice			

Désignation de l'entreprise : SARL JPG DEVELOPPEMENT			Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois * 12					
Adresse de l'entreprise : 11 rue du Pic Saint Loup			34270 CAZEVIELLE					
Durée de l'exercice précédent * 12								
Numéro SIRET * 4 9 9 3 7 2 7 3 8 0 0 0 2 5			Néant ☐ *					
			Exercice N, clos le, 31032025					
			N-1 31032024					
			Brut 1					
			Amortissements, provisions 2					
			Net 3					
			Net 4					
Capital souscrit non appelé (I)			AA					
ACTIF IMMOBILISE *	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB	AC				
		Frais de développement *	CX	CQ				
		Concessions, brevets et droits similaires	AF	AG				
		Fonds commercial (1)	AH	AI				
		Autres immobilisations incorporelles	AJ	AK				
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL	AM				
		Terrains	AN	AO				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Constructions	AP	AQ				
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	AS				
		Autres immobilisations corporelles	AT	AU	1 326	5 417		
		Immobilisations en cours	AV	AW				
		Avances et acomptes	AX	AY				
		Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS	CT				
		Autres participations	CU	CV	1 177 819	1 178 119		
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	Créances rattachées à des participations	BB	BC				
		Autres titres immobilisés	BD	BE				
		Prêts	BF	BG				
		Autres immobilisations financières *	BH	BI				
TOTAL (II)			BJ	1 184 561	BK	1 326	1 183 236	1 180 595
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL	BM				
		En cours de production de biens	BN	BO				
		En cours de production de services	BP	BQ				
		Produits intermédiaires et finis	BR	BS				
		Marchandises	BT	BU				
	CREANCES	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	BW				
		Clients et comptes rattachés (3) *	BX	BY				
		Autres créances (3)	BZ	CA	2 464 027	1 595 622		
	DIVERS	Capital souscrit et appelé, non versé	CB	CC				
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD	CE		300 000		
Disponibilités			CF	5 073	CG	5 073	22 256	
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3) *		CH	CI				
	TOTAL (III)		CJ	2 469 100	CK	2 469 100	1 917 878	
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)		CW					
	Primes de remboursement des obligations (V)		CM					
	Ecart de conversion actif * (VI)		CN					
	TOTAL GENERAL (I à VI)		CO	3 653 662	1A	1 326	3 652 336	3 098 473
Renvois : (1) Dont droit au bail:			(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :		CP	(3) Part à plus d'un an :	CR	
Clause de réserve de propriété : *			Immobiliations :		Stocks :			
					Créances :			

Désignation de l'entreprise		SARL JPG DEVELOPPEMENT		Néant ☐ *	
		Exercice N		Exercice N-1	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1) * (Dont versé :609 100.....)	DA	609 100	609 100	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB	79 500	79 500	
	Ecart de réévaluation (2) * (dont écart d'équivalence EK)	DC			
	Réserve légale (3)	DD	60 910	60 910	
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE			
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)	DF			
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)	DG	452 661	452 661	
	Report à nouveau	DH	(433 634)	(415 434)	
	RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	(328 615)	(18 199)	
	Subventions d'investissement	DJ			
	Provisions réglementées *	DK			
	TOTAL (I)	DL	439 922	768 537	
	Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM		
Avances conditionnées		DN			
TOTAL (II)		DO			
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP			
	Provisions pour charges	DQ			
	TOTAL (III)	DR			
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS			
	Autres emprunts obligataires	DT			
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU			
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV	3 210 459	2 328 113	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW			
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	1 919	1 663	
	Dettes fiscales et sociales	DY	36	160	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ			
	Autres dettes	EA			
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB			
	TOTAL (IV)	EC	3 212 414	2 329 936	
	Ecart de conversion passif *	ED			
	TOTAL GENERAL (I à V)	EE	3 652 336	3 098 473	
RENVOS	(1) Ecart de réévaluation incorporé au capital	1B			
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Ecart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	1C			
		1D			
		1E			
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF			
	(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	3 212 414	2 329 936	
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH				

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise : SARL JPG DEVELOPPEMENT							Néant ☐ *		
		Exercice N					Exercice (N-1)		
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total			
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA		FB		FC			
	Production vendue $\left\{ \begin{array}{l} \text{biens}^* \\ \text{services}^* \end{array} \right.$	FD		FE		FF			
		FG		FH		FI			
		FJ		FK		FL			
	Chiffres d'affaires nets*								
	Production stockée *					FM			
	Production immobilisée *					FN			
	Subventions d'exploitation					FO			
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges * (9)					FP			
	Autres produits (1) (11)					FQ			
Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR			
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane) *					FS			
	Variation de stock (marchandises) *					FT			
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane) *					FU			
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements) *					FV			
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *					FW	16 044	15 799	
	Impôts, taxes et versements assimilés *					FX	18	649	
	Salaires et traitements *					FY	1 920	267	
	Charges sociales (10)					FZ			
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations $\left\{ \begin{array}{l} - \text{dotations aux amortissements}^* \text{ (14)} \\ - \text{dotations aux provisions} \end{array} \right.$					GA	1 324	2
							GB		
		Sur actif circulant : dotations aux provisions *					GC		
		Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD		
	Autres charges (12)					GE			
	Total des charges d'exploitation (4) (II)						GF	19 305	16 717
	1 - RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)						GG	(19 305)	(16 717)
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée * (III)					GH			
	Perte supportée ou bénéfice transféré * (IV)					GI			
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ	20 586	13 635	
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK			
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL	7 640	7 875	
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM			
	Différences positives de change					GN			
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO			
	Total des produits financiers (V)					GP	28 226	21 510	
CHARGES FINANCIERES	Dotations financières aux amortissements et provisions *					GQ			
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	29 634	22 992	
	Différences négatives de change					GS			
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT			
Total des charges financières (VI)						GU	29 634	22 992	
2 - RESULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	(1 407)	(1 482)	
3 - RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	(20 712)	(18 199)	

Désignation de l'entreprise SARL JPG DEVELOPPEMENT				Néant ☐ *			
				Exercice N		Exercice N-1	
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion			HA			
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *			HB	300		
	Reprises sur provisions et transferts de charges			HC			
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)			HD	300		
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)			HE	298 686		
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *			HF	9 517		
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)			HG			
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)			HH	308 203		
4 - RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)				HI	(307 903)		
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)				HJ			
Impôts sur les bénéfices * (X)				HK			
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)				HL	28 526	21 510	
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)				HM	357 141	39 710	
5 - BENEFICE OU PERTE (Total des produits - Total des charges)				HN	(328 615)	(18 199)	
RENVois	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme		HO			
	(2)	Dont	produits de locations immobilières	HY			
			produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IG			
	(3)	Dont	- Crédit-bail mobilier *	HP			
			- Crédit-bail immobilier	HQ			
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)		1H			
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées		1J			
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées		1K			
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)		HX			
	(6ter)	Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)		RC			
		Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)		RD			
	(9)	Dont transferts de charges		A1			
	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13) (dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS) A5		A2			
	(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)		A3			
(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)		A4				
(13)	Dont primes et cotisations sociales personnelles facultatives A6		obligatoires A9				
	dont cotisations facultatives Madelin A7	dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite A8					
(14)	Dont montant de l'amortissement du fonds de commerce (art. 39, 1-2°, al.3)		HS				
(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :				Exercice N			
				Charges exceptionnelles		Produits exceptionnels	
Perte créances Bertaud Belieu suite liquidation 2024				298 686			
Métropole convention Ctif passif TERRES CAMBON				9 217			
Titres Bertaud belieu				300		300	
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :				Exercice N			
				Charges antérieures		Produits antérieurs	

Désignation de l'entreprise **SARL JPG DEVELOPPEMENT**Néant ☐ *

(Ne pas reporter le montant des centimes)*

CADRE A		IMMOBILISATIONS				Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations			
						1		Consécutives à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence		Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste	
								2		3	
INCORP.	Frais d'établissement et de développement				TOTAL I	CZ		D8		D9	
	Autres postes d'immobilisations incorporelles				TOTAL II	KD		KE		KF	
CORPORELLES	Terrains					KG		KH		KI	
	Constructions	Sur sol propre	[Dont Composants	L9		KJ		KK		KL	
		Sur sol d'autrui	[Dont Composants	M1		KM		KN		KO	
		Installations générales, agencements * et aménagements des constructions	[Dont Com-posants	M2		KP		KQ		KR	
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	[Dont Com-posants	M3		KS		KT		KU	
	Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements, aménagements divers *				KV		KW		KX	
		Matériel de transport *				KY		KZ		LA	
		Matériel de bureau et mobilier informatique				LB	2 478	LC		LD	4 264
		Emballages récupérables et divers *				LE		LF		LG	
	Immobilisations corporelles en cours					LH		LI		LJ	
	Avances et acomptes					LK		LL		LM	
	TOTAL III					LN	2 478	LO		LP	4 264
FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence					8G		8M		8T	
	Autres participations					8U	1 178 119	8V		8W	
	Autres titres immobilisés					1P		1R		1S	
	Prêts et autres immobilisations financières					1T		1U		1V	
	TOTAL IV					LQ	1 178 119	LR		LS	
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV)						ØG	1 180 597	ØH		ØJ	4 264
CADRE B		IMMOBILISATIONS		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence		Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice	
				par virement de poste à poste	par cessions à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence	3		4			
				1	2						
INCORP.	Frais d'établissement et de développement		TOTAL I	IN	CØ	DØ		D7			
	Autres postes d'immobilisations incorporelles		TOTAL II	IO	LV	LW		1X			
CORPORELLES	Terrains			IP	LX	LY		LZ			
	Constructions	Sur sol propre		IQ	MA	MB		MC			
		Sur sol d'autrui		IR	MD	ME		MF			
		Inst. gales, agencts et am. des constructions		IS	MG	MH		MI			
	Installations techniques, matériel et outillage industriels			IT	MJ	MK		ML			
	Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agencts, aménagements divers		IU	MM	MN		MO			
		Matériel de transport		IV	MP	MQ		MR			
		Matériel de bureau et informatique, mobilier		IW	MS	MT	6 742	MU			
		Emballages récupérables et divers *		IX	MV	MW		MX			
	Immobilisations corporelles en cours			MY	MZ	NA		NB			
	Avances et acomptes			NC	ND	NE		NF			
	TOTAL III			IY	NG	NH	6 742	NI			
FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence			IZ	ØU	M7		ØW			
	Autres participations			IØ	ØX	ØY	1 177 819	ØZ			
	Autres titres immobilisés			I1	2B	2C		2D			
	Prêts et autres immobilisations financières			I2	2E	2F		2G			
	TOTAL IV			I3	NJ	NK	1 177 819	2H			
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV)				I4	ØK	ØL	1 184 561	ØM			

Désignation de l'entreprise :SARL JPG DEVELOPPEMENT

Néant☐*

CADRE A		SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *									
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice			
Frais établissement et développement		CY		EL		EM		EN			
Fonds commercial		RE		RF		RI		RJ			
Autres immobilisations incorporelles		PE		PF		PG		PH			
TOTAL I		RK		RM		RN		RO			
Terrains		PI		PJ		PK		PL			
Constructions	Sur sol propre	PM		PN		PO		PQ			
	Sur sol d'autrui	PR		PS		PT		PU			
	Inst. générales, agencements et aménagement des constructions	PV		PW		PX		PY			
Installations techniques, matériel et outillage industriels		PZ		QA		QB		QC			
Autres immobilisations	Inst. générales, agencements, aménagement divers	QD		QE		QF		QG			
	Matériel de transport	QH		QI		QJ		QK			
	Matériel de bureau et informatique, mobilier	QL	2	QM	1 324	QN		QO	1 326		
corporelles	Emballages récupérables et divers	QP		QR		QS		QT			
	TOTAL II	QU	2	QV	1 324	QW		QX	1 326		
TOTAL GENERAL (I + II)		ØN	2	ØP	1 324	ØQ		ØR	1 326		

CADRE B

VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DEROGATOIRES

Immobilisations amortissables	DOTATIONS			REPRISES			Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice
	Colonne 1 Différentiel de durée et autres	Colonne 2 Mode dégressif	Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel	Colonne 4 Différentiel de durée et autres	Colonne 5 Mode dégressif	Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel	
Frais établissements	M9	N1	N2	N3	N4	N5	N6
Fonds commercial	RP	RQ	RR	RS	RT	RU	RV
Autres immob. incorporelles	N7	N8	P6	P7	P8	P9	Q1
TOTAL I	RW	RX	RY	RZ	SB	SC	SD
Terrains	Q2	Q3	Q4	Q5	Q6	Q7	Q8
Constructions	Sur sol propre	R1	R2	R3	R4	R5	R6
	Sur sol d'autrui	R7	R8	R9	S1	S2	S3
	Inst. gales, agenc et am. des const.	S5	S6	S7	S8	S9	T1
Inst. techniques mat. et outillage	T3	T4	T5	T6	T7	T8	T9
Autres immob. corporelles	Inst. gales, agenc am. divers	U1	U2	U3	U4	U5	U6
	Matériel de transport	U8	U9	V1	V2	V3	V4
	Mat. bureau et inform. mobilier	V6	V7	V8	V9	W1	W2
	Emballages récup. et divers	W4	W5	W6	W7	W8	W9
TOTAL II	X2	X3	X4	X5	X6	X7	X8
Frais d'acquisition de titres de participations TOTAL III	NL			NM			NO
Total général (I + II + III)	NP	NQ	NR	NS	NT	NU	NV
Total général non ventilé (NP + NQ + NR)	NW	Total général non ventilé (NS + NT + NU)		NY	Total général non ventilé (NW - NY)		NZ

CADRE C

MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES REPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES *

	Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements	Montant net à la fin de l'exercice
Frais d'émission d'emprunt à étaler			Z9	Z8
Primes de remboursement des obligations			SP	SR

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise : **SARL JPG DEVELOPPEMENT**Néant ☒ *

Nature des provisions		Montant au début de l'exercice 1	AUGMENTATIONS: Dotations de l'exercice 2	DIMINUTIONS: Reprises de l'exercice 3	Montant à la fin de l'exercice 4
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T	TA	TB	TC
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II) *	3U	TD	TE	TF
	Provisions pour hausse des prix (1) *	3V	TG	TH	TI
	Amortissements dérogatoires	3X	TM	TN	TO
	Dont majorations exceptionnelles de 30%	D3	D4	D5	D6
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinques H du CGI)	IJ	IK	IL	IM
	Autres provisions réglementées (1)	3Y	TP	TQ	TR
	TOTAL I	3Z	TS	TT	TU
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A	4B	4C	4D
	Provisions pour garanties données aux clients	4E	4F	4G	4H
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J	4K	4L	4M
	Provisions pour amendes et pénalités	4N	4P	4R	4S
	Provisions pour pertes de change	4T	4U	4V	4W
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X	4Y	4Z	5A
	Provisions pour impôts (1)	5B	5C	5D	5E
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F	5H	5J	5K
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO	EP	EQ	ER
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R	5S	5T	5U
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V	5W	5X	5Y
	TOTAL II	5Z	TV	TW	TX
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations { - incorporelles - corporelles - titres mis en équivalence - titres de participation - autres immobilisations financières (1) *	6A	6B	6C	6D
		6E	6F	6G	6H
		Ø2	Ø3	Ø4	Ø5
		9U	9V	9W	9X
		Ø6	Ø7	Ø8	Ø9
	Sur stocks et en cours	6N	6P	6R	6S
	Sur comptes clients	6T	6U	6V	6W
	Autres provisions pour dépréciation (1) *	6X	6Y	6Z	7A
	TOTAL III	7B	TY	TZ	UA
	TOTAL GENERAL (I + II + III)	7C	UB	UC	UD
Dont dotations et reprises { - d'exploitation - financières - exceptionnelles		UE	UF		
		UG	UH		
		UJ	UK		

Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5e du C.G.I.

10

(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.

NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI.

Désignation de l'entreprise : SARL JPG DEVELOPPEMENT										Néant ☐ *	
CADRE A		ETAT DES CREANCES			Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'un an 3		
DE L'ACTIF IMMOBILISE	Créances rattachées à des participations			UL		UM		UN			
	Prêts (1) (2)			UP		UR		US			
	Autres immobilisations financières			UT		UV		UW			
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux			VA							
	Autres créances clients			UX							
	Créance représentative de titres prêtés ou remis en garantie * (Provision pour dé- préciation antérieure- ment constituée * UO)			Z1							
	Personnel et comptes rattachés			UY							
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			UZ							
	Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices		VM							
		Taxe sur la valeur ajoutée		VB							
		Autres impôts, taxes et versements assimilés		VN							
		Divers		VP							
	Groupe et associés (2)			VC	2 464 027	2 464 027					
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)			VR							
	Charges constatées d'avance			VS							
	TOTAUX			VT	2 464 027	VU	2 464 027	VV			
RENOIS	(1)	Montant - Prêts accordés en cours d'exercice		VD							
		des - Remboursements obtenus en cours d'exercice		VE							
	(2)	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)		VF							
CADRE B		ETAT DES DETTES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'1 an et 5 ans au plus 3		A plus de 5 ans 4	
Emprunts obligataires convertibles (1)		7Y									
Autres emprunts obligataires (1)		7Z									
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine		VG								
	à plus d' 1 an à l'origine		VH								
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)		8A									
Fournisseurs et comptes rattachés		8B	1 919	1 919							
Personnel et comptes rattachés		8C									
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		8D									
Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices		8E								
	Taxe sur la valeur ajoutée		VW								
	Obligations cautionnées		VX								
	Autres impôts, taxes et assimilés		VQ	36	36						
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		8J									
Groupe et associés (2)		VI	3 210 459	3 210 459							
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)		8K									
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie *		Z2									
Produits constatés d'avance		8L									
TOTAUX		VY	3 212 414	VZ	3 212 414						
RENOIS	(1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice		VJ		(2) Montant des divers emprunts et dettes contrac- tés auprès des associés personnes physiques VL		4 648			
		Emprunts remboursés en cours d'exercice		VK		* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032.					

Désignation de l'entreprise : SARL JPG DEVELOPPEMENT										Néant ☐ *		Exercice N, clos le : 31032025	
I. RÉINTEGRATIONS										BÉNÉFICE COMPTABLE DE L'EXERCICE		WA	
Charges non admises en déduction du résultat fiscal	Rémunération du travail de l'exploitant ou des associés (entreprises à l'IR)										WB		
	Avantages personnels non déductibles* (sauf amortissements à porter ligne ci-dessous)			WD	Amortissements excédentaires (art. 39-4 du C.G.I.) et autres amortissements non déductibles			WE	XE				
	Autres charges et dépenses somptuaires (art. 39-4 du C.G.I.)			WF	Taxe sur les véhicules des sociétés (entreprises à l'IS)			WG					
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option			RA	Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D)			RB					
	Provisions et charges à payer non déductibles (cf. tableau 2058-B, cadre III)			WI	Charges à payer liées à des états et territoires non coopératifs non déductibles (cf. 2067-BIS)			XX	XW				
	Amendes et pénalités			WJ	Charges financières (art. 39-1-3° et 212 bis) *			XZ					
	Réintégrations prévues à l'article 155 du CGI*										XY		
	Impôt sur les sociétés (cf. page 9 de la notice 2032)										I7		
	Quote-part Bénéfices réalisés par une société de personnes ou un GIE			WL	Résultats bénéficiaires visés à l'article 209 B du CGI			L7	K7				
	Régime d'imposition particuliers et impositions différées	Moins-values nettes à long terme { - imposées au taux de 15 % ou de 19 % (12,8 % pour les entreprises à l'impôt sur le revenu) - imposées au taux de 0 %										I8	
Fraction imposable des plus-values réalisées au cours d'exercices antérieurs *										ZN			
{ - Plus-values nettes à court terme - Plus-values soumises au régime des fusions										WN			
Écarts de valeurs liquidatives sur OPC * (entreprises à l'IS)										WO			
Réintégrations diverses à détailler sur feuillet séparé DONT*										XR			
Intérêts excédentaires (art. 39-1-3e et 212 du C.G.I.)			SU	Zones d'entreprises * (activité exonérée)			SW	WQ					
Quote-part de 12 % des plus-values à taux zéro			M8						Y1				
Réintégration des charges affectées aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage										Y3			
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage										WR			
TOTAL I										WS			
II. DÉDUCTIONS										PERTE COMPTABLE DE L'EXERCICE			
Quote-part dans les pertes subies par une société de personnes ou un G.I.E. *										WT			
Provisions et charges à payer non déductibles, antérieurement taxées, et réintégrées dans les résultats comptables de l'exercice (cf. tableau 2058-B, cadre III)										WU			
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Plus-values nettes à long terme { - imposées au taux de 15 % (12,8 % pour les entreprises soumises à l'impôt sur le revenu) - imposées au taux de 0 % - imposées au taux de 19 % - imputées sur les moins-values nettes à long terme antérieures - imputées sur les déficits antérieurs										WV		
	Autres plus-values imposées au taux de 19 %										WH		
	Fraction des plus values nettes à court terme de l'exercice dont l'imposition est différée *										WP		
	Régime des sociétés mères et des filiales * Produit net des actions et parts d'intérêts : (Quote-part de frais et charges restant imposable à déduire des produits nets de participation)										WW		
	Produits de participations inéligibles au régime des sociétés mères déductibles à hauteur de 99 % (art. 223 B du CGI)										XB		
	Deduction autorisée au titre des investissements réalisés dans les collectivités d'Outre-mer * .										I6		
	Majoration d'amortissement *										WZ		
Mesures d'incitation	Abattement sur le bénéfice et exonérations *		France Ruralités Revitalisation (FRR) (art. 44 quindecies A)	HT	Société investissement immobilier cotées (art. 208C)		K3	Zone de restructuration de la défense (44 terdecies)		PA	XA		
			Zone franche urbaine-TF (art. 44 octies)	OV	Bassin d'emploi à redynamiser (art. 44 duodecies)		1F	Zone franche d'activité NG (art. 44 quaterdecies)		XC			
			Bassin urbain à dynamiser (art. 44 sexdecies)	PP	Zone de revitalisation rurale (art. 44 quinquedecies)		PC	Zone de développement prioritaire (art. 44 septdecies)		PB			
			Entreprises nouvelles 44 sexies	L2	Jeunes entreprises innovantes (art. 44 sexies A)		L5						
	Ecart de valeurs liquidatives sur OPC * (entreprises à l'IS)										XS		
Deductions diverses à détailler sur feuillet séparé	Dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies)		X9	Dont déduction exceptionnelle simulateur de conduite		YH	Créance dégagee par le report en arrière de déficit		ZI	XG			
	Dt déd. exc (art 39 decies A)		YA	Dt déd. exc (art 39 decies B)		YB	Dt déd. exc (art 39 decies C)		YC				
	Dont déductions exceptionnelles (art. 39 decies F)		YI	Dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies G)		YL							
	Deductions des produits affectés aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage										Y2		
III. RÉSULTAT FISCAL										TOTAL II		XH	
Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables : { bénéfice (I moins II) déficit (II moins I)										XI		XJ	
Déficit de l'exercice reporté en arrière (entreprises à l'IS)*										ZL		XL	
Déficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice (entreprises à l'IS)*												XO	
RÉSULTAT FISCAL BÉNÉFICE (ligne XN) ou DÉFICIT reportable en avant (ligne XO)										XN		0	
												328 615	

Désignation de l'entreprise SARL JPG DEVELOPPEMENT		Néant ☐ *	
I. SUIVI DES DÉFICITS			
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)	K4	133 442	
Déficits transférés de plein droit (art. 209-II-2 du CGI)	K4 bis		
Nombre d'opérations sur l'exercice	K4 ter		
Déficits imputés (total lignes XB et XL du tableau 2058A)	K5		
Déficits reportables (différence K4 + K4bis - K5)	K6	133 442	
Déficit de l'exercice (tableau 2058-A, ligne XO)	YJ	328 615	
Total des déficits restant à reporter (somme K6 + YJ)	YK	462 057	
II. INDEMNITÉS POUR CONGÉS À PAYER, CHARGES SOCIALES ET FISCALES CORRESPONDANTES			
Montant déductible correspondant aux droits acquis par les salariés pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1e bis A1. 1er du CGI, dotations de l'exercice	ZT		
III. PROVISIONS ET CHARGES À PAYER, NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT			
(à détailler sur feuillet séparé)	Dotations de l'exercice		Reprises sur l'exercice
Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes non déductibles pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1e bis A1. 2 du CGI *	ZV	ZW	
Provisions pour risques et charges *			
	8X	8Y	
	8Z	9A	
	9B	9C	
Provisions pour dépréciation *			
	9D	9E	
	9F	9G	
	9H	9J	
Charges à payer			
	9K	9L	
	9M	9N	
	9P	9R	
	9S	9T	
TOTAUX (YN = ZV à 9S) et (YO = ZW à 9T) à reporter au tableau 2058-A :	YN	YO	
	↓ ligne WI		↓ ligne WU

CONSÉQUENCE DE LA MÉTHODE PAR COMPOSANTS (art.237 septies du CGI)

Montant de la réintégration ou de la déduction	Montant au début de l'exercice	Imputations	Montant net à la fin de l'exercice
	L1		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032.

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne YK du tableau 2058 B déposé au titre de l'exercice précédent.

Désignation de l'entreprise : SARL JPG DEVELOPPEMENT										Néant ☐ *	
ORIGINES (1)	Report à nouveau figurant au bilan de l'exercice antérieur à celui pour lequel la déclaration est établie	ØC	(415 434)	AFFECTATIONS (1)	Affectations aux réserves { - Réserve légale - Autres réserves	ZB					
	Résultat de l'exercice précédant celui pour lequel la déclaration est établie	ØD	(18 199)			ZD					
	Prélèvements sur les réserves	ØE				ZE					
						ZF					
	TOTAL I	ØF	(433 634)				TOTAL II	ZH	(433 634)		
					(NB : le total I doit nécessairement être égal au total II)						
RENSEIGNEMENTS DIVERS											
					Exercice N :		Exercice N-1 :				
ENGAGEMENTS	- Engagements de crédit-bail mobilier (précisez le prix de revient des biens pris en crédit-bail) J7				YQ						
	- Engagements de crédit-bail immobilier				YR						
	- Effets portés à l'escompte et non échus				YS						
DETAILS DES POSTES AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES	- Sous-traitance				YT						
	- Locations, charges locatives (dont montant des loyers des biens pris en location pour une durée > 6 mois) J8 2 880)				XQ	2 880	2 880				
	- Personnel extérieur à l'entreprise				YU						
	- Rémunérations d'intermédiaires et honoraires (hors rétrocessions)				SS	7 162	9 347				
	- Rétrocessions d'honoraires, commissions et courtages				YV						
	- Autres comptes (dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles) ES)				ST	6 001	3 572				
	Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052				ZJ	16 044	15 799				
	IMPOTS ET TAXES	- Taxe professionnelle *, CFE, CVAE				YW	18	649			
		- Autres impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe intérieure de consommation sur les produits énergétiques) ZS)				9Z					
		Total du compte correspondant à la ligne FX du tableau n° 2052				YX	18	649			
T.V.A.	- Montant de la T.V.A. collectée				YY						
	- Montant de la T.V.A. déductible comptabilisée au cours de l'exercice au titre des biens et services ne constituant pas des immobilisations				YZ						
DIVERS	- Montant brut des salaires (cf. dernière déclaration annuelle souscrite au titre des salaires de 2024) *				ØB						
	- Montant de la plus value constatée en franchise d'impôt lors de la première option pour le régime simplifié d'imposition *				ØS						
	- Taux d'intérêt le plus élevé servi aux associés à raison des sommes mises à la disposition de la société *				ZK	1,00 %	1,00 %				
	- Numéro de centre de gestion agréé * XP				- Filiales et participations (Liste au 2059-G Si oui cocher 1 Sinon 0) ZR 1						
	- Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice				RG						
	- Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI				RH						
REGIME DE GROUPE *	Société : résultat comme si elle n'avait jamais été membre du groupe. JA		Plus-values à 15%	JK		Plus-values à 0%	JL				
			Plus-values à 19%	JM		Imputations	JC				
	Groupe : résultat d'ensemble. JD		Plus-values à 15%	JN		Plus-values à 0%	JO				
			Plus-values à 19%	JP		Imputations	JF				
	Si vous relevez du régime de groupe : indiquer 1 si société mère, 2 si société filiale JH		N° SIRET de la société mère du groupe JJ								

(1) Entreprises soumises à l'impôt sur les sociétés.

Ce cadre est destiné à faire apparaître l'origine et le montant des sommes distribuées ou mises en réserve au cours de l'exercice dont les résultats font l'objet de la déclaration.

Il ne concerne donc pas, en principe, les résultats de cet exercice mais ceux des exercices antérieurs, qu'ils aient ou non déjà fait l'objet d'une précédente affectation.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032 (et dans la notice n° 2058-NOT pour le régime de groupe).

Désignation de l'entreprise : **SARL JPG DEVELOPPEMENT**Néant ☐ ***A - DETERMINATION DE LA VALEUR RESIDUELLE**

Nature et date d'acquisition des éléments cédés *		Valeur d'origine *	Valeur nette réévaluée *	Amortissements pratiqués en franchise d'impôt	Autres amortissements *	Valeur résiduelle
①		②	③	④	⑤	⑥
I - Immobilisations *	1	Titres Bertau Belieu	300			300
	2					
	3					
	4					
	5					
	6					
	7					
	8					
	9					
	10					
	11					
	12					

B - PLUS-VALUES, MOINS-VALUES**Qualification fiscale des plus et moins-values réalisées ***

Prix de vente			Montant global de la plus-value ou de la moins-value	Court terme	Long terme			Plus-value taxables à 19% (1)
Ⓒ					Ⓓ	Ⓔ	0%	
I - Immobilisations *	1	300						
	2							
	3							
	4							
	5							
	6							
	7							
	8							
	9							
	10							
	11							
	12							

II - Autres éléments

13	Fraction résiduelle de la provision spéciale de réévaluation afférente aux éléments cédés	+					
14	Amortissements irrégulièrement différés se rapportant aux éléments cédés	+					
15	Amortissements afférents aux éléments cédés mais exclus des charges déductibles par une disposition légale	+					
16	Amortissements non pratiqués en comptabilité et correspondant à la déduction fiscale pour investissement, définie par les lois de 1966, 1968 et 1975, effectivement utilisée	+					
17	Provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme devenues sans objet au cours de l'exercice						
18	Dotations de l'exercice aux comptes de provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme						
19	Divers (détail à donner sur une note annexe)*						

CADRE A : plus ou moins value nette à court terme (total algébrique
des lignes 1 à 20 de la colonne (9))CADRE B : plus ou moins value nette à long terme (total algébrique
des lignes 1 à 20 de la colonne (10))

CADRE C : autres plus-values taxables à 19% (11)

(A)

{ B }
(Ventilation par taux)

(C)

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19% en application des articles 238 bis JA, 208 C et 210 E du CGI.

Désignation de l'entreprise : **SARL JPG DEVELOPPEMENT**Néant ☒ X *

A ELEMENTS ASSUJETTIS AU REGIME FISCAL DES PLUS-VALUES A COURT TERME

(à l'exclusion des plus-values de fusion dont l'imposition est prise en charge par les sociétés absorbantes) (cf. cadre B)

Origine		Montant net des plus-values réalisées *	Montant antérieurement réintégré	Montant compris dans le résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer
Plus-values réalisées au cours de l'exercice	Imposition répartie sur 3 ans (entreprises à l'IR) sur 10 ans sur une durée différente (art. 39 quaterdecies 1 ter et 1 quater CGI)				
	TOTAL 1				
Plus-values réalisées au cours des exercices antérieurs	Imposition répartie	Montant net des plus-values réalisées à l'origine	Montant antérieurement réintégré	Montant rapporté au résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer
	sur 3 ans au titre de	N - 1			
		N - 2			
	Sur 10 ans ou sur une durée différente (art. 39 quaterdecies 1 ter et 1 quater du CGI) (à préciser) au titre de :	N - 1			
		N - 2			
		N - 3			
		N - 4			
		N - 5			
		N - 6			
		N - 7			
		N - 8			
		N - 9			
	TOTAL 2				

B PLUS-VALUES REINTEGREES DANS LES RESULTATS DES SOCIETES BENEFICIAIRES DES APPORTS

Cette rubrique ne comprend pas les plus-values afférentes aux biens non amortissables ou taxées lors des opérations de fusion ou d'apport.

☐ Plus-values de fusion, d'apport partiel ou de scission
(personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)

Plus-values d'apport à une société d'une activité professionnelle exercée à titre individuel (toutes sociétés)

Origine des plus-values et date des fusions ou des apports	Montant net des plus-values réalisées à l'origine	Montant antérieurement réintégré	Montant rapporté au résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer
TOTAL				

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise : **SARL JPG DEVELOPPEMENT**Néant ☒ *

❶ Entreprises soumises à l'impôt sur les sociétés.

❷ Entreprises soumises à l'impôt sur le revenu.

Rappel de la plus ou moins-value de l'exercice relevant du taux de 15 % ❶ ou 12,80 % ❷ .

Gains nets retirés de la cession de titre de sociétés à prépondérance immobilières non cotées
exclus du régime du long terme (art.219 I a sexies-0 bis du CGI) ❶ *.Gains nets retirés de la cession de certains titres dont le prix de revient est supérieur à 22,8 M€
(art. 219 I a sexies-0 du CGI) ❶ *.**I - SUIVI DES MOINS-VALUES DES ENTREPRISES SOUMISES A L'IMPOT SUR LE REVENU**

Origine ❶	Moins-values à 12,80 % ❷	Imputations sur les plus-values à long terme de l'exercice imposables à 12,80 % ❸	Solde des moins-values à 12,80 % ❹
Moins-values nettes N			
N - 1			
N - 2			
Moins-values nettes à N - 3 long terme			
subies au N - 4 cours des			
dix exercices N - 5 antérieurs			
(montants N - 6 restant à			
déduire à la N - 7 clôture du			
dernier N - 8 exercice)			
N - 9			
N - 10			

II - SUIVI DES MOINS-VALUES A LONG TERME DES ENTREPRISES SOUMISES A L'IMPOT SUR LES SOCIETES *

Origine ❶	Moins-values		Imputations sur les plus-values à long terme	Imputations sur le résultat de l'exercice ❸	Solde des moins-values à reporter col.❹ = ❷ + ❸ - ❹ - ❺
	A 19 %, ou à 15 % ❷	A 19 % ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice ❸	A 15 % ou à 19 % ❹		
Moins-values nettes N					
N - 1					
N - 2					
Moins-values nettes à long terme à long terme					
subies au N - 4 cours des					
dix exercices N - 5 antérieurs					
(montants N - 6 restant à					
déduire à la N - 7 clôture du					
dernier N - 8 exercice)					
N - 9					
N - 10					

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

RESERVE SPECIALE DES PLUS-VALUES A LONG TERME
RESERVE SPECIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS

(personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)*

Désignation de l'entreprise : SARL JPG DEVELOPPEMENT					Néant ☒ *	
I SITUATION DU COMPTE AFFECTE A L'ENREGISTREMENT DE LA RESERVE SPECIALE POUR L'EXERCICE N						
		Sous-comptes de la réserve spéciale des plus-values à long terme				
		taxées à 10 %	taxées à 15 %	taxées à 18 %	taxées à 19 %	taxées à 25 %
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice précédent (N-1)	1					
Réserves figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'exercice	2					
TOTAL (ligne 1 et 2)	3					
Prélèvements opérés {	4					
	5					
TOTAL (ligne 4 et 5)	6					
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice (ligne 3 - ligne 6)	7					
II RESERVE SPECIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS* (5°, 6°, 7° alinéas de l'art. 39.1-5° du CGI)						
montant de la réserve à l'ouverture de l'exercice ①	réserve figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'année ②	montants prélevés sur la réserve		montant de la réserve à la clôture de l'exercice ⑤		
		donnant lieu à complément d'impôt ③	ne donnant pas lieu à complément d'impôt ④			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise : SARL JPG DEVELOPPEMENT		Néant ☒ *	
Exercice ouvert le : 01042024		et clos le : 31032025	
		Durée en nombre de mois 12	
DECLARATION DES EFFECTIFS			
Effectifs moyens du personnel	YP		
dont apprentis	YF		
dont handicapés	YG		
Effectifs affectés à l'activité artisanale	RL		
I - Chiffre d'affaire de référence CVAE			
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises	OA		
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilés	OK		
Plus-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles, si rattachées à une activité normale et courante	OL		
Refacturations de frais inscrits au compte de transfert de charges	OT		
TOTAL 1	OX		
II - Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée			
Autres produits de gestion courante hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun	OH		
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation	OE		
Subventions d'exploitation reçues	OF		
Variation positive des stocks	OD		
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée	OI		
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation	XT		
TOTAL 2	OM		
III - Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée			
Achats	ON	3 352	
Variation négative des stocks	OQ		
Services extérieurs, à l'exception des loyers et redevances	OR	9 812	
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	OS		
Taxes déductibles de la valeur ajoutée	OZ		
Autres charges de gestion courante hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun	OW		
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée	OU		
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	O9		
Moins-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles, si attachées à une activité normale et courante	OY		
TOTAL 3	OJ	13 164	
IV - Valeur ajoutée produite			
Calcul de la Valeur Ajoutée	TOTAL 1 + TOTAL 2 - TOTAL 3	OG	(13 164)
V - Cotisation sur la Valeur ajoutée des Entreprises			
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (reporter sur les 1330-CVAE pour les multi-établissements et sur les 1329-AC et 1329-DEF. Si la VA calculée est négative, il convient de reporter un montant égal à 0 au cadre C des formulaires n° 1329-AC et 1329-DEF)		SA	
Cadre réservé au mono établissement au sens de la CVAE Les entreprises effectuant uniquement des opérations à caractères agricoles n'entrant pas dans le champ de la CVAE ne doivent pas compléter ce cadre. Si vous êtes assujettis à la CVAE et êtes un monoétablissement au sens de la CVAE, compléter le cadre ci-dessous et la donnée de la ligne SA (ci-dessus), vous serez alors dispensé du dépôt de la déclaration n° 1330 CVAE.			
MONO ETABLISSEMENT au sens de la CVAE	EV		
Chiffre d'affaires de référence CVAE	GX		
Effectifs au sens de la CVAE	EY		
Chiffre d'affaires du groupe économique (art. 223 A du CGI)	HX		
Période de référence	GY	GZ	
Date de cessation (de l'activité soumise à la CVAE)	HR		

17

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

Formulaire obligatoire
(art. 38 de l'ann. III au C.G.I.)

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
détenant directement au moins 10% du capital de la société)

1/1

(1)

Néant ☐ *

N° de dépôt

EXERCICE CLOS LE 31/10/2025

N° SIRET 49937273800025

DENOMINATION DE L'ENTREPRISE SARL JPG DEVELOPPEMENT

ADRESSE (voie) 11 rue du Pic Saint Loup

CODE POSTAL 34270

VILLE CAZEVIELLE

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes morales de l'entreprise	P1	1
Nombre total d'associés ou actionnaires personnes physiques de l'entreprise	P2	1
Totalisation	P5	2

Nombre total de parts ou d'actions correspondantes	P3	632
Nombre total de parts ou d'actions correspondantes	P4	11 550
Totalisation	P6	12 182

I. CAPITAL DETENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique Dénomination
N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
Adresse : N° Voie
Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
Adresse : N° Voie
Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
Adresse : N° Voie
Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
Adresse : N° Voie
Code postal Commune Pays

II. CAPITAL DETENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2) M Nom de famille GIRARD Prénom(s) Jean-Pierre
Nom d'usage % de détention 94,81 Nb de parts ou actions 11 550
Naissance : Date 30/11/1959 N° département 99 Commune CONSTANTINE Pays ALGERIE
Adresse : N° 66 Voie Av Jacques Gaffinel
Code postal 34270 Commune VALFLAUNES Pays FRANCE

Titre (2) Nom de famille Prénom(s)
Nom d'usage % de détention Nb de parts ou actions
Naissance : Date N° département Commune Pays
Adresse : N° Voie
Code postal Commune Pays

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame ou MLE pour Mademoiselle.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

N° de dépôt

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
dont la société détient directement au moins 10 % du capital)

1	1
---	---

(1)

Néant ☐ *

EXERCICE CLOS LE 3|1|0|3|2|0|2|5|

N° SIRET

4|9|9|3|7|2|7|3|8|0|0|0|2|5|

DENOMINATION DE L'ENTREPRISE SARL JPG DEVELOPPEMENT

ADRESSE (voie) 11 rue du Pic Saint Loup

CODE POSTAL

34270

VILLE

CAZEVIELLE

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DETENUES PAR L'ENTREPRISE

P5

1

Forme juridique SAS Dénomination CLOS DES REBOUSSIER

N° SIREN (si société établie en France) 791670599

% de détention

100,00

Adresse : N° Voie LE SAUZET

Code postal 34270

Commune CAZEVIELLE

Pays FRANCE

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse : N° Voie

Code postal

Commune

Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse : N° Voie

Code postal

Commune

Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse : N° Voie

Code postal

Commune

Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse : N° Voie

Code postal

Commune

Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse : N° Voie

Code postal

Commune

Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse : N° Voie

Code postal

Commune

Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse : N° Voie

Code postal

Commune

Pays

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroté chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032



RSM France
Bureau de Montpellier
100, avenue Alfred Sauvy
CS 80050
34 473 Pérols Cedex
Tél + 33 (0) 4 99 52 88 40
Fax + 33 (0) 4 99 52 88 44

www.rsmfrance.fr

JPG DEVELOPPEMENT
11 rue du Pic Saint Loup
34270 CAZEVIELLE

ATTESTATION DE VALORISATION

A l'attention de Monsieur Jean-Pierre GIRARD,

En notre qualité de professionnel de l'expertise comptable et en réponse à votre demande, nous avons mis en œuvre la valorisation des titres sociaux de la SARL JPG DEVELOPPEMENT et de la SAS LE CLOS DES REBOUSSIERS en retenant l'approche de l'Actif Net Réévalué.

La méthode de l'actif net réévaluée consiste à corriger l'actif net comptable des plus ou moins-values latentes identifiées à l'actif, au passif ou hors-bilan.

Il est pris pour référence les derniers comptes annuels disponibles, clos au 31 décembre 2024 pour la SAS LE CLOS DES REBOUSSIERS et clos au 31 mars 2025 pour la SARL JPG DEVELOPPEMENT

En conséquence :

- La valeur vénale d'un titre social de la SARL JPG DEVELOPPEMENT s'établit à 38,06 € ;
- La valeur vénale d'un titre social de la SAS LE CLOS DES REBOUSSIERS s'établit à 34,06 €.

A Pérols, le 03 juin 2025

Grégory AZEMAR
Directeur Service Conseil et Transmission d'Entreprises

Bureau de Montpellier
RSM France